



Chronologie de l'extermination des Arméniens de l'Empire ottoman par le régime jeune-turc (1915-1916)

par Raymond Kévorkian

Avril 2008

[URL stable \(en Anglais\) : http://www.massviolence.org/Article?id_article=110](http://www.massviolence.org/Article?id_article=110)

[Version PDF \(en Français\) : http://www.massviolence.org/PdfVersion?id_article=110&lang=fr](http://www.massviolence.org/PdfVersion?id_article=110&lang=fr)

Introduction

Parmi les innombrables violences observées durant la Première Guerre mondiale, l'extermination des Arméniens constitue l'épisode le plus sanglant touchant des populations civiles : environ un million cinq cent mille personnes perdent la vie en 1915-1916, victimes du régime jeune-turc (Cf. *infra*, « Le bilan des violences de masse »). Le contexte de guerre — la Turquie entre dans le conflit aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie — crée les conditions propices à un tel déchaînement de violence et permet de légitimer des mesures inconcevables en temps de paix. Entre avril et septembre 1915, un terroir arménien vieux de trois mille ans — les provinces arméniennes de l'Est de l'Asie Mineure — a été méthodiquement vidé de sa population, rayé de la carte en l'espace de quelques mois.

Fortement influencé par une Europe travaillée par des mouvements nationalistes extrêmes, mais encore dominée par des gouvernements libéraux, le Comité jeune-turc a été le premier parti nationaliste à accéder au pouvoir, à concevoir et à exécuter un programme d'extermination contre une partie de sa propre population préalablement exclue du corps social comme « ennemi intérieur ». Cette destruction a été conçue comme une condition nécessaire à la construction de l'Etat-nation turc.

Durant des décennies, ce crime n'a fait l'objet d'aucune étude historique digne de ce nom, mais a en revanche engendré une vaste littérature du témoignage, presque exclusivement publiée en arménien. Ce corpus donne à voir l'expérience individuelle et collective des victimes, mais est inexorablement resté confiné au monde arménien. Ces matériaux n'ont acquis un sens qu'après l'exhumation d'archives allemandes, austro-hongroises (d'États alliés de la Turquie), américaines (d'un pays neutre) et des dossiers d'instruction préparés après l'Armistice de Moudros qui a mis fin à la guerre avec l'Empire ottoman.

Documents officiels, lois de déportation et de confiscation des « biens abandonnés », statistiques, auditions d'officiers supérieurs, ordres télégraphiques chiffrés, archives de cours martiales des années 1915-1916, constituent un ensemble inestimable pour documenter les procédures d'extermination. Nous restons en revanche encore tributaires des mémoires de quelques cadres dirigeants du parti jeune-turc (Comité Union et Progrès = CUP) et de son extension paramilitaire, l'Organisation spéciale, chargée de l'exécution du programme d'extermination, pour la connaissance du processus de prise de décision. Seuls quelques documents émanant du Comité central jeune-turc et de son bras armé, l'Organisation spéciale, sont, à ce jour, connus.

La montée des nationalismes et les violences de masse touchant d'autres groupes (les Syriaques, les Jacobites, les Chaldéens, etc.), y compris Turcs, seront traités dans les autres index chronologiques prévus.

Les fondements idéologiques des violences de masse

Si le darwinisme social, application humaine de la lutte pour la vie en monde animal, dont les chefs jeunes-turcs étaient imprégnés, les a convaincus que la construction d'une nation turque passait par l'élimination des Arméniens, il n'en demeure pas moins que le Comité central jeune-turc a aussi envisagé de laisser en vie certaines catégories d'Arméniens pour mieux les intégrer dans son programme de turcisation de l'Asie Mineure. Enfants en bas âge, de préférence les fillettes, et jeunes filles ou femmes étaient destinés, dans leur esprit, à renforcer la « nation turque », après un rituel d'intégration au groupe dominant emprunté à la religion musulmane. Selon la formule d'un officier jeune-turc, les jeunes filles arméniennes ayant un certain niveau d'instruction étaient prédestinées à accélérer la modernisation

de la famille et de la société turques. Les multiples cas recensés montrent que l'idéologie nationaliste jeune-turque relève plus d'un racisme contre l'identité collective d'un groupe que d'un rejet biologique individuel tel que le pratiquera plus tard le régime nazi.

Un autre aspect du projet jeune-turc concerne la captation des biens collectifs et individuels des Arméniens ottomans, assortie d'une tentative de formation d'une classe moyenne turque d'entrepreneurs, quasiment inexistante jusqu'alors. Ce programme, baptisé Millî İktisat (« économie nationale »), théorisé par l'idéologue du régime Ziya Gökalp, constituait le complément socio-économique du crime. Il a servi à la fois de justification et d'incitation. Il apparaît qu'il a surtout profité à l'élite jeune-turque et au parti-État, mais aussi à toutes les couches de la société et notamment à ceux qui se sont engagés dans la mouvance jeune-turque, sans forcément partager l'idéologie extrémiste de sa direction. L'appât du gain a sans doute beaucoup contribué à radicaliser des hommes qui, dans des circonstances autres, ne seraient jamais passés à l'acte.

L'inventaire des principaux responsables de ce programme d'extermination, fonctionnaires civils et militaires ou notables locaux, permet d'affirmer que les personnes les plus lourdement impliquées dans ces violences de masse étaient souvent issues des cercles les plus marginaux et, il faut le souligner, des minorités originaires du Caucase, en particulier des Tcherkesses et des Tchétchènes, ainsi que de tribus kurdes nomades (plus rarement des villageois sédentaires). Les neuf membres du Comité central, et plus particulièrement le ministre de l'Intérieur, Mehmed Talât, et celui de la Guerre, Ismaïl Enver, ainsi que les Dr Ahmed Nâzım et Bahaeddin Sakir ont été les principaux instigateurs de l'extermination de la population arménienne (ils ont été condamnés à mort par contumace en 1919 par la cour martiale de Constantinople).

Le processus de radicalisation du parti-État jeune-turc (janvier 1914-mars 1915)

Sous le long règne du sultan Abdülhamid (1876-1909), tôt marqué par le traité de Berlin (1878), qui a privé l'Empire ottoman d'une partie de ses possessions européennes, on a observé des massacres de masse (1894-1896) qui ont longtemps laissé supposer qu'il y avait une continuité entre la politique anti-arménienne de l'Ancien régime hamidien et celle des Jeunes-Turcs (au pouvoir de 1908 à 1918). La thèse de la destruction programmée de la population arménienne entamée sous Abdülhamid et parachevée par les Jeunes-Turcs a été écartée lorsque les historiens ont pu mettre en évidence leurs ressorts idéologiques respectifs.

On ne peut évidemment pas comparer les pratiques hamidiennes d'ablation partielle du corps social arménien — elle visait principalement les mâles —, pour en quelque sorte le ramener à des proportions démographiques « acceptables », et la politique d'homogénéisation ethnique de l'Asie Mineure conçue par le CUP. On cerne à présent un peu mieux le processus aboutissant à l'élimination de la population arménienne, balisé par des décisions successives qui marquent la radicalisation du parti-État jeune-turc. Il faut d'abord souligner que le projet de turcisation de l'espace anatolien caressé par les chefs du CUP avant même leur accession au pouvoir, en juillet 1908, ne semble pas avoir été conçu, à l'origine, comme une entreprise d'extermination systématique. Le plan de déportation des Grecs des rives de la mer Égée et des Arméniens des provinces orientales élaboré par le Comité central jeune-turc, en février 1914, répondait à sa volonté de transformer la composition démographique de l'Asie Mineure, d'en faire un espace « turc », mais pas nécessairement d'en exterminer ses éléments non-turcs (Akçam, 2004). D'abord placés au second rang des priorités du parti, derrière les Grecs, les Arméniens étaient alors destinés à aller peupler les déserts de Syrie et de Mésopotamie, espaces considérés hors du sanctuaire turc. Mais les ambitions du CUP ne se réduisaient pas à ces uniques mouvements de populations. Des non-Turcs musulmans, classés selon une grille hiérarchisant leurs capacités d'assimilation au modèle

« turc » proposé, ont été eux aussi déportés (sans pour autant physiquement disparaître) afin de remplir les vides laissés par la déportation des populations grecque et arménienne. Cette vaste manipulation interne des groupes historiques composant l'empire, répondant à une idéologie nationaliste, s'inscrivait dans un plan plus ambitieux encore, visant à créer une continuité géographique, démographique, avec les populations turcophones du Caucase.

L'échec cinglant essuyé par l'armée ottomane à Sarikamich, à la fin du mois de décembre 1914, a non seulement convaincu le Comité central jeune-turc — composé de Mehmed Talât, ministre de l'Intérieur, Midhat Sükrü, secrétaire général, le Dr Nâzım, membre du bureau politique de l'Organisation spéciale, Kara Kemal, ministre du Ravitaillement, chargé de la création de sociétés « turques », Yusuf Rıza, chef de l'Organisation spéciale dans la région de Trébizonde, Ziya Gökalp, idéologue du Comité, Eyub Sabri [Akgöl], cadre militaire, le Dr Rüsûhi, chef de l'Organisation spéciale en Azerbaïdjan et dans la région de Van, le Dr Bahaeddin Sakir, président de l'Organisation spéciale, et Halil [Mentese], ministre des Affaires étrangères — de l'impossibilité de réaliser ses ambitions, mais l'a sans doute aussi décidé à compenser ces revers par une politique plus dure à l'égard de sa population arménienne. Cette étape du processus de radicalisation peut être datée des 20-25 mars 1915 (Kévorkian, 2006 :306-308). Si elle n'a pas fait l'unanimité au sein du Comité central jeune-turc — des sources rapportent que trois de ses neuf membres, Midhat Sükrü, Ziya Gökalp et Kara Kemal, se seraient opposés à la décision d'extermination —, elle n'a pas non plus soulevé de forte opposition (Astourian, 1990). Comme on l'observe dans d'autres cas de violences de masse perpétrées par un État, contrôlé par un parti unique, nous ne disposons pas d'un document attestant formellement de la décision d'extermination. C'est l'observation de la politique menée par le parti-État sur le terrain qui a convaincu les observateurs du temps — consuls en poste dans les provinces concernées et ambassadeurs américains ou allemands — de la préméditation et de la planification de la politique génocidaire des chefs du CUP.

Dès le début du mois d'avril 1915, on observe un changement de ton à l'égard des Arméniens dans la presse stambouliote jeune-turque. Les Arméniens y sont présentés comme des « ennemis intérieurs », des traîtres à la patrie qui font cause commune avec la Triple Entente (France/Grande-Bretagne/Russie), et en particulier avec les Russes. Des accusations de complot contre la sécurité de l'État lancées par la presse avaient sans doute aussi pour vocation de préparer l'opinion publique aux mesures radicales à venir contre la population arménienne dans son entier.

Dans le système ottoman qui prévalait encore en 1915, chaque groupe historique important était légitimement représenté devant les autorités par une institution — Patriarcat ou Grand Rabbinate — à connotation religieuse, mais gérée dans les faits par des élus laïcs. Les différentes sensibilités politiques y étaient représentées par une élite principalement stambouliote dont les liens avec les chefs jeunes-turcs étaient pour certains très étroits et anciens. Opposants jeunes-turcs et arméniens s'étaient battus ensemble, des années durant, contre le régime hamidien, dont les Arméniens n'ont pas été les seuls à subir les méthodes autoritaires. La révolution de juillet 1908, qui a rétabli la constitution (elle avait en fait été suspendue après à peine deux ans d'existence) annonçait une démocratisation du régime, une égalité des droits entre tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance confessionnelle ou nationale. L'ottomanisme fut alors proclamé comme le ciment fédérateur de l'Empire ottoman. Les révolutionnaires jeunes-turcs et arméniens quittèrent la clandestinité pour revêtir les habits de la modernité. L'Europe n'a pas été la dernière à saluer le vent de liberté qui soufflait apparemment sur « l'homme malade de l'Europe ». Souvent formées en Europe, ces élites turques et arméniennes, francophones, n'étaient pas sans points communs. Elles étaient même porteuses de valeurs « progressistes » communes, mais étaient aussi marquées par leurs années de clandestinité qui avaient engendré chez elles le goût du secret et le maintien de structures paramilitaires occultes. On observe du reste que durant les premières années du régime, les chefs jeunes-turcs préférèrent nommer des gouvernements fantoches, sans s'y impliquer publiquement, pour mieux leur imposer leurs choix politiques. Les noms des neuf membres du Comité central jeune-turc sont toujours restés secrets.

Une troublante intimité existait même entre élites arméniennes et jeunes-turques, l'une comme l'autre se considérant comme investie d'une mission « sacrée », celle de sauver la « nation ». Les massacres de

Cilicie, en avril 1909, plus que tout autre événement antérieur à la Première Guerre mondiale, ont marqué un tournant dans la relation arméno-turque. Le traitement politique de ces crimes — on dénombre environ vingt-cinq mille victimes arméniennes dans cette région bordant la Méditerranée orientale — a convaincu les élites arméniennes de la responsabilité du CUP dans ces événements et a instauré une crise de confiance entre les parties (Kévorkian, 1999 :106-140).

La spoliation des paysans arméniens dans les provinces orientales, l'insécurité permanente entretenue dans ces régions, les campagnes de boycott lancées par le CUP contre les entrepreneurs non-turcs, ont apparemment convaincu les élites arméniennes que le gouvernement jeune-turc n'était aucunement disposé à introduire des réformes dans les zones contrôlées par le tribalisme kurde.

Dans la relation complexe turco-arménienne, les guerres balkaniques de 1912-1913, qui ont provoqué la perte quasi complète des possessions ottomanes en Europe, marquent un autre tournant. Après la perte de l'Albanie, de la Macédoine et d'une bonne partie de la Thrace, Turcs et Arméniens se retrouvent face à face ; les menaces de massacre sont de plus en plus explicites. Le projet de réformes dans les provinces arméniennes — prévu depuis 1878 (article 61 du traité de Berlin) mais jamais mis en œuvre — est apparu aux yeux des Arméniens comme l'ultime espoir d'enrayer le courant migratoire massif qui vidait leur territoire historique de ses habitants. Lancé à la fin de 1912, ce projet a mobilisé les instances internationales et donné lieu à d'âpres négociations entre le gouvernement ottoman et les Puissances, d'une part, et entre les chefs jeunes-turcs et arméniens, d'autre part. En décembre 1913, Halil bey et Ahmed Cemal, deux membres du Comité central jeune-turc, ont averti leurs « amis » arméniens que le CUP ne tolérerait jamais un « contrôle international » de ces réformes visant à instaurer un partage du pouvoir local dans les provinces arméniennes. Le régime du parti unique établi dès janvier 1914 a donné au CUP les pleins pouvoirs et ouvert la voie aux premières décisions du Comité central visant à éradiquer Grecs et Arméniens, les deux derniers groupes non-turcs ayant un poids, notamment économique, dans l'empire.

3 janvier 1914 : Nomination d'Ismail Enver comme ministre de la Guerre à l'initiative des dix membres du Comité central (CC) du Comité Union et Progrès (CUP). L'opposition est éliminée. Le régime du parti unique est instauré, contrôlé par une majorité de jeunes officiers.

** (Turfan, 2000 :348).

7 janvier 1914 : Deux cent quatre vingt officiers supérieurs et un total de onze cents officiers de l'armée ottomane sont « subitement congédiés » et remplacés par des officiers affiliés au parti jeune-turc, qui prend ainsi le contrôle de l'armée.

** (Turfan, 2000 :348).

30 janvier 1914 : Le quotidien jeune-turc Iktam dément l'information selon laquelle il existe un plan « dont l'objectif est d'éloigner les Arméniens des provinces où ils habitent et de les déporter vers la Mésopotamie [...] [pour] établir en Arménie des musulmans qui pourraient évidemment s'unir aux musulmans du Caucase et opposer une sérieuse résistance aux empiètements slaves ».

** (Kévorkian, 2006 :306).

Février-juin 1914 : Le CC jeune-turc met au point, au cours de plusieurs réunions secrètes, un « plan homogénéisation » de l'Anatolie et de liquidation des « concentrations de non-Turcs ». Ce « plan » vise en premier lieu à expulser les Grecs de Thrace et d'Anatolie, notamment des côtes de la mer Egée, ou à les « déplacer vers l'intérieur » dès le printemps 1914. Il préconise en outre le transfert des populations arméniennes vers la Syrie et la Mésopotamie.

*** (Akçam, 2004 :144-150; Dündar, 2006 :190-220; Kutay, 1962 :60-63).

16 juillet 1914 : Une vingtaine de cadres, ainsi qu'une centaine de militants du parti arménien Social Démocrate Hentchak sont arrêtés à Constantinople et internés.

** (Gidour, I, 1962; Aramiants, I-III, 1918 and *La vérité sur le mouvement révolutionnaire*, 1916).

2 août 1914 : Les négociations menées par l'ambassadeur allemand à Constantinople, le baron Wangenheim, et les membres du Comité central jeune-turc aboutissent à la signature d'un traité secret prévoyant une alliance militaire entre L'Allemagne et l'Empire ottoman contre la Russie.

** (Kévorkian, 2006 :223-224; Trumpener, 1967 :108-112; Weber, 1970 :63-65).

3 août 1914 : Décret de mobilisation générale et *irade* impérial mettant en vacances le Parlement ottoman. Début de la conscription des classes d'âges 20-40 ans parmi les Arméniens ottomans.

** (Kévorkian, 2006 :225-226).

3 août 1914 : Réunion du Comité central (CC) du CUP décidant de la formation de l'Organisation spéciale (O.S.) (Teskilât-ı Mahsusa), groupe paramilitaire chargé de lutter contre les « ennemis intérieurs » indépendant des structures officielles de l'État. Son bureau politique est composé de cinq des dix membres du CC, Dr Nâzım, Dr Bahaeddin Sakir, Dr Rûsûhi, Yusuf Rıza bey et Atif bey [Kamçıl], ainsi qu'Aziz bey, directeur de la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur, et le colonel Cevad. Le siège de l'Organisation est installé dans les locaux du CUP, rue Nuri Osmaniye, à Constantinople.

** (Kutay, 1962 :36; [Arif Cemil], *Vakit*, 1933; *Takvim-i Vakayi*, n° 3540, 5 mai 1919 :5; Kévorkian, 2006 :226-228).

19 août 1914, Dyarbekir : Incendie criminel du bazar de Dyarbekir, abritant essentiellement des entrepreneurs arméniens.

** (Agouni, 1921 :60).

26 août 1914, Tekirdag/Rodosto (vilayet d'Edirne) : Le quartier arménien est entièrement détruit par un incendie d'origine criminelle.

** (Kévorkian, 2006 :684).

8 septembre 1914 : Le Hollandais Louis-Constant Westenenk, nommé en avril 1914 inspecteur à Erzerum (secteur Nord), pour y mettre en œuvre les réformes prévues dans les provinces arméniennes, est convoqué au ministère de l'Intérieur. Le ministre Mehmed Talât lui signifie son congé.

** (Andonian, 1925 :10).

Septembre 1914 : Début du recrutement de criminels de droit commun, libérés de prison par décret du ministère de la Justice, et de la formation d'escadrons de l'O.S. Installation du centre opérationnel de l'Organisation à Erzerum, dans la juridiction de la III^e armée, pour opérer dans les vilayet d'Erzerum, Bitlis, Van, Dyarbekir, Harpout, Trébizonde, Sivas et le mutessarifat de Canik.

** (Takvim-i Vakayi (T.V.) n° 3557, 25 mai 1919 : 97-98; T.V. n° 3540, 5 mai 1919 : 5, col. 2; T.V. n° 3554, 21 mai 1919 : 67-69).

1^{er} octobre 1914 : Fermeture des postes étrangères de Constantinople imposée par les autorités turques.

** (Andonian, 1925 :13).

Automne 1914 : Pillage des entrepreneurs arméniens et grecs opéré sous forme de réquisitions militaires.

21 octobre 1914 : Le Conseil politique arménien tient une réunion dans son cénacle de Galata, élargie à un certain nombre de personnalités de tous les courants politiques arméniens de la capitale ottomane, pour se concerter sur l'évolution de la situation et pour prendre des dispositions.

** (Zaven Der Yéghiayan, 1947 :72).

29 octobre 1914 : Attaque d'Odessa et d'autres sites russes de la mer Noire par les navires Goeben et Breslau, commandés par l'amiral Souchon, sur ordre du ministre de la Guerre, Ismail Enver.

*** (Turfan, 2002 :363; Weber, 1970 :83-85 ; Trumpener, 1967 :56, n° 85).

Le contexte de guerre, élément propice à la destruction des Arméniens

L'entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie a indéniablement renforcé les plus radicaux des membres du Comité central jeune-turc, créant un contexte propice à la destruction des éléments non-turcs de l'Empire ottoman et des Arméniens en particulier, plus que jamais soupçonnés de « trahison ».

Elle a notamment permis la mobilisation, dès le début d'août 1915, des Arméniens âgés de vingt à quarante ans, qui n'ont été officiellement désarmés qu'à partir du 28 février 1915, puis progressivement exterminés. Cette mesure s'est révélée d'une grande efficacité lors de la mise en œuvre ultérieure des violences de masse, les « forces vives » arméniennes se trouvant de fait neutralisées.

L'entrée en guerre a également permis de légitimer les réquisitions militaires, s'apparentant à un véritable pillage d'État, visant en premier lieu Arméniens et Grecs.

30 octobre 1914 : Réunion du Conseil général, soit la direction élargie du CUP, qui décide par 17 voix contre 10, l'entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés de l'Allemagne.

** (Trumpener, 1967 :56, n° 85).

2 novembre 1914 : L'Empire ottoman déclare la guerre à la Russie.

2 novembre 1914 : Un Conseil politique élargi se tient à Galata, en présence des principales personnalités arméniennes de la capitale. L'assemblée décide de publier une circulaire qui est envoyée dans toutes les provinces pour que « chacun accomplisse ses obligations et renouvelle sa fidélité à la patrie ottomane ». Elle décide aussi de fonder, « aux frais de la nation », un hôpital de campagne.

** (Zaven Der Yéghiayan, 1947 :74).

10 novembre 1914 : Publication de la circulaire du Conseil politique arménien appelant les sujets arméniens à se mobiliser pour la « patrie ottomane ».

13 novembre 1914 : L'appel au *djihad*, à la guerre sainte contre les « infidèles », est lancé officiellement par le seyh ul-Islam, Hayri effendi.

*** (T. V., n° 3571, 11 juin 1919 :127-140).

Fin novembre et début décembre 1914 : Massacre de 1 276 civils arméniens et enlèvement de 250 jeunes femmes et fillettes dans les villages de Pertus et Yoruk ; situés dans les environs d'Ardanouch et d'Olti, par des escadrons de l'O.S. Au total 7 000 Arméniens sont exécutés par ces escadrons dans les zones frontalières, à la veille de l'offensive ottomane.

** (Lepsius, 1919 :90; Dadrian, 1993 :13-14).

Décembre 1914 et janvier 1915 : Exécution de plusieurs centaines de civils arméniens, principalement des hommes, dans le kaza de Baskale, au sud-est de Van, visant les villages de Paz, Arak, Pis, Alanian, Alas, Soran, Rasulan et Avak.

** (Barby, 1917 :234; Kévorkian, 2006 :277).

15 décembre 1914 au 14 janvier 1915 : Meurtres, pillages et enlèvements commis par les çete kurdes de l'O.S., sous le commandement d'Ömer Naci, un cadre militaire du CUP, dans le kaza de Saray-Mahmudiye, situé sur la frontière avec la Perse, dans les villages arméniens de Hasaran le 15 décembre, Satmants le 20 décembre, Akhorig et Hasan Tamran le 30 décembre, Avzarig le 14 janvier 1915.

** (Barby, 1917 :235-240; Kévorkian, 2006 :278).

Décembre 1914 : Meurtres de prêtres et de paysans arméniens commis par des troupes de la III^e armée ottomane dans les villages de la plaine d'Erzerum, relevés par le vice-consul allemand, le Dr Paul Schwarz,

** (Dadrian, 1993 :12; Kaiser, 2002 :130).

Mi-décembre 1914 : Arrivée à Salmast, en Azerbaïdjan iranien, de 2 000 réfugiés arméniens de la région de Baskale.

** (AMAE, Perse, n.s., vol. 18, f° 201v°; Golnazarian-Nichanian, 2002 :109).

Fin décembre 1914 : Début de l'offensive de la III^e armée ottomane, comprenant environ 90 000 hommes, sur le front du Caucase, sous le commandement du ministre de la Guerre, Ismail Enver.

25 décembre 1914 au 30 janvier 1915 : 53 437 réfugiés arméniens et 9 658 Assyriens originaire d'Azerbaïdjan iranien fuient en direction du Caucase, vers la vallée de l'Araxe, par le pont de Djoulfa pour échapper aux forces turques commandées par Cevdet, le beau-frère du ministre de la Guerre Enver et gouverneur militaire de Van.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :111-113).

Décembre 1914 à février 1915 : Les exactions des troupes ottomanes en Azerbaïdjan iranien ont fait près de 21 000 victimes chrétiennes, notamment dans les plaines de Salmast et Ourmia. On compte aussi un nombre indéterminé de femmes et d'enfants enlevés et maintenus dans des tribus kurdes.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :139-140).

1^{er} janvier 1915 : Meurtre du vicaire d'Erzincan, Sahag Odabachian sur la grande route allant de Sivas à Erzincan, au lieu-dit Kanlıdere du kaza de Susehir, par des membres de l'O.S.

** (APC/PAJ, Bureau d'information du Patriarcat, dossier n° 23).

4 janvier 1915 : L'offensive de la III^e armée ottomane est repoussée par les forces russes. Ces divisions sont presque entièrement décimées.

*** (Karsh & Karsh, 2001 :142-146).

Fin janvier 1915 : 33 078 réfugiés arméniens ottomans (4 111 foyers) originaires des zones frontalières sont recensés au Caucase, en provenance des kaza de Pasın (12 914), Narman (655), Bayazid (1 735), Dyadin (1 111), Karakilise (6 034), Alaskert (7 732), Baskale (2 897).

** (A-To, 1917 :107-108, 113-114).

Février 1915 : Le Dr Bahaeddin Sakir, alors établi à Erzerum, est désigné comme président du bureau politique de la Teskilât-ı Mahsusa, avec pour vice-président Filibeli Ahmed Hilmi, un cadre du parti qui accède l'année suivante au Comité central du parti.

* (Kévorkian, 2006 :276).

10 février 1915 : Le directeur adjoint de l'agence de la Banque ottomane à Erzerum, Sétrak Pastermadjian, est assassiné en pleine rue par deux soldats. Le général allemand Posseltdt, commandant militaire de la place, observe que les coupables, connus de tous, ne sont pas arrêtés.

*** (Autheman, 1996 :235; Agouni, 1921 :138; Kaiser, 2002 :130-131).

Du 14 au 28 février 1915 : 800 Arméniens de Salmast et Dilman, en Azerbaïdjan iranien, sont transférés dans les villages voisins de Haftevan et Khosrova, où ils sont torturés et mutilés, puis jetés dans les puits et les citernes.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :136-139).

25 février 1915 : Le ministre de la Guerre, Enver pacha, signe un décret ordonnant le désarmement des soldats arméniens.

** (Zürcher, 2002 :187).

Mars 1915 : Un comité spécial, chargé de la gestion administrative et policière du projet d'élimination des Arméniens, est créé sous l'autorité directe du CUP. Il regroupe des cadres éminents du CUP : Ismail Canbolat, directeur général de la Sécurité, puis gouverneur de la capitale ; Aziz bey, directeur de la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur ; Ali Münif, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur ; Bedri bey, préfet de police de la capitale ; Mustafa Resad, directeur du département des Affaires politiques de la Police nationale (de début 1915 à juin 1917), et Murad bey, directeur-adjoint de la police de Constantinople.

** (Kévorkian, 2006 :316).

Première quinzaine de mars 1915, Everek (sancak de Kayseri) : Des arrestations visent les notables de cette localité arménienne, dont plusieurs meurent sous la torture, au konak d'Everek.

** (Kévorkian, 2006 :642).

2 mars 1915, Dörtöyl (sancak de Cebelbereket, vilayet d'Adana) : Le ministre de l'Intérieur, Talât bey, ordonne l'arrestation des notables de Dörtöyl, pendus peu après en place publique. Le 12 mars 1915, Dörtöyl est investie par une unité de la IV^e armée, 1 600 hommes arrêtés et versés dans des bataillons de travail (*amele taburiler*) d'Alep.

** (Kévorkian, 2006 :729-730; Dündar, 2006 :241-242 [qui donne la date selon le calendrier julien, donc en février]).

9 au 13 mars 1915 : Quelques éléments de la IV^e armée investissent Zeytoun pour officiellement y soumettre des déserteurs arméniens.

** (Agouni, 1921 :47; Kévorkian 2006 :725-726; Dündar, 2006 :242-243).

13 mars 1915 : Le président de la Teskilât-ı Mahsusa, le Dr Bahaeddin Sakir a quitté Erzerum pour Istanbul, afin de participer aux réunions du Comité central jeune-turc.

* (Cemil, 1933 :Vakit/ Haratch 82).

15 mars 1915 : Le catholicos Sahag a informé le Patriarcat arménien de Constantinople des premières déportations d'Arméniens survenues à Zeytoun.

** (Zaven Der Yéghiayan, 1947 :77).

15 mars 1915, Merzifun et Amasia (vilayet de Sivas) : Les autorités procèdent à l'arrestation de 17 Arméniens, hommes politiques et enseignants, à Merzifun et Amasia, internés dans la *medrese* de Sifahdiye, à Sivas.

** (Kévorkian, 2006 :539).

17 au 22 mars 1915, Zeytoun : 5 000 soldats de la IV^e armée arrivent à Zeytoun depuis Alep, sous les ordres du général Hursid. Le 25 mars, ils encerclent la ville.

** (Kévorkian, 2006 :726-727; Dündar, 2006 :242-243).

La prise de décision d'exterminer les Arméniens et le mode opératoire

La décision d'exterminer les Arméniens a été prise entre le 20 et 25 mars 1915, au cours de plusieurs réunions du Comité central jeune-turc qui a siégé immédiatement après le retour d'Erzerum vers la capitale d'un de ses membres les plus éminents, le Dr Bahaeddin Sakir. D'après les mémoires de certains des neuf membres du Comité, trois d'entre eux étaient favorables à la déportation, mais pas à l'extermination de la population arménienne (point relevé par Huseyin Cahit [Yalçın], *Siyasal Anılar* [Souvenirs politiques], Istanbul 1976, et Mithat Sükrü [Bleda], *Imperatorlugun Çöküsü* [La chute de l'Empire], Istanbul 1979, 56-59 :Astourian, 1990 :140-141). La volonté de destruction a été portée par le Comité central jeune-turc, mais l'exécution de l'extermination confiée à un groupe paramilitaire, l'Organisation spéciale (Teskilât-ı Mahsusa), dirigée par un bureau politique comprenant quatre des neuf membres du Comité central : Dr Ahmed Nâzım, Dr Bahaeddin Sakir, Atif bey et Yusuf Rıza bey, membres du Comité central, et Aziz bey, directeur du département des enquêtes criminelles au ministère de l'Intérieur. (Acte d'accusation des chefs ittihadistes, lu par le président de la cour martiale d'Istanbul, lors de la première séance du procès des Unionistes, qui se tient le 27 avril 1919, à 13h 50 : *Takvim-i Vakayi* [Journal Officiel], n° 3540, du 5 mai 1919, p. 5, suivi de copies de documents présentés par la cour ; Septième séance du procès des Unionistes, le 17 juin 1919, déposition de Midhat Sükrü : *Takvim-i Vakayi*, n° 3561, 29 mai 1919, p. 115-126. Pour la déclaration du secrétaire-général du CUP, p. 119).

Le quartier général de l'Organisation spéciale était basé au siège du CUP, rue Nur el-Osmaniye, à Istanbul. Les procès intentés contre les criminels jeunes-turcs en 1919 ont clairement démontré le lien organique existant entre le parti et l'O.S. Tous les télégrammes et documents adressés aux réseaux des provinces, et présentés au cours du procès des Unionistes, sont signés par ces cadres du siège. Ils montrent que les chefs de Nur el-Osmaniye faisaient office de planificateurs et de coordinateurs des actions menées sur le terrain, tandis que le président du Bureau politique de l'O.S., le Dr Bahaeddin Sakir, ainsi que le Dr Rüşühi et Yusuf Rıza bey dirigeaient les opérations sur le terrain. L'Organisation avait également son correspondant au sein du ministère de la Guerre, Kuchçubachızâde Esref [Sencer], qui assurait la formation et l'équipement des forces paramilitaires de l'O.S., ainsi que le financement des opérations. Ses cadres étaient recrutés parmi les officiers proches du parti et ses membres à partir de deux sources : des criminels de droit commun, libérés sur instruction du ministère de la Justice, et des membres de tribus tcherkèses ou kurdes. Les escadrons ainsi formés étaient établis à demeure sur des sites fixes où ils opéraient contre les convois de déportés. Le suivi politique des déportations et des massacres était assuré par le siège commun du CUP et de l'O.S., qui utilisaient des cartes ethnographiques spécialement conçues pour assurer l'homogénéisation démographique de l'Asie Mineure.

Dans le net partage des tâches observées, les services de l'administration assuraient les phases préparatoires : la police dressait les listes d'hommes à déporter ; la gendarmerie donnait l'ordre de départ des convois et en assurait l'encadrement ; les services du Trésor s'occupaient de « gérer » les comptes bancaires des déportés et les « biens abandonnés » par ces derniers. Les coordinateurs locaux de ces opérations étaient les « secrétaires-responsables » délégués par le parti dans toutes les provinces. Apparemment aucune autorité civile ou militaire locale ne pouvait s'opposer aux ordres donnés par ces représentants jeunes-turcs dès lors qu'il s'agissait des opérations anti-arméniennes. Il semble qu'ils avaient entre autres pour mission d'informer les cadres locaux de l'Organisation spéciale de l'arrivée des convois. Mais l'on sait aussi que ces représentants faisaient immédiatement destituer les

fonctionnaires qui rechignaient à appliquer les ordres de déportation venus du centre — certains l'ont payé de leur vie.

Le rôle de l'armée dans ces violences est à nuancer. Dans la juridiction de la Troisième armée, regroupant les six provinces orientales, elle a commis des exactions de nature génocidaire contre les populations civiles dans les seules régions d'Erzerum, de Van et de Bitlis, où la proportion des Arméniens était importante.

20-25 mars 1915 : Plusieurs réunions du Comité central jeune-turc envisagent la solution à apporter à la question arménienne. Le Dr Bahaeddin Sakir, rentré à Istanbul, après six mois passés à Erzerum, présente un rapport concernant les « ennemis intérieurs » arméniens, à la suite duquel la décision finale d'exterminer la population arménienne a été prise.

** (Taner Akçam, 1996 :43; Akçam, 2004 :166-167; Cemil, 1933 :Vakit/Haratch 88; Astourian, 1990 :138-140, n° 116-117, 122-123 ; Kévorkian, 2006 :307-308).

25 mars 1915 : Le Dr Mehmed Resid, un des fondateurs historiques du CUP, est nommé vali du vilayet de Diyarbakir.

*** (Kieser, 2002 :261).

28 mars 1915, Sivas : Le vali Ahmed Muammer fait interpellier les leaders arméniens de Sivas. Après quarante jours de détention, ces hommes sont transférés à Yeni Han le 7 mai et assassinés au lieu-dit Masadlar Yeri en présence du vali et du secrétaire responsable du CUP à Sivas, Gani bey.

*** (Agouni, 1921 :81-82; F.O. 371/6500; Kévorkian, 2006 :539).

29 mars 1915 : Ahmed Cemal, commandant de la IV^e armée, dénonce une « révolte » des Arméniens de Zeytoun et annonce des mesures pour les « punir ».

** (Kévorkian, 2006 :313).

30 mars 1915 : Le vali Cevdet bey entre à Van avec ses troupes, après sa campagne militaire en Azerbaïdjan iranien, où il a, avec Ömer Naci, participé à l'extermination de 21 000 civils arméniens.

** (A-To, 1917 :150-151).

31 mars 1915 : Les forces turques investissent Zeytoun et arrêtent nombre de notables et d'enseignants arméniens.

*** (Lepsius, 1986 :doc. 34, 79-84; Agouni, 1921 :47).

Fin mars 1915 : 4 000 villageois des localités d'Ekabad, Hertev, Hasankale et Badidjavan paysans, du Haut Pasın (vilayet d'Erzerum) sont déportés par l'armée pour des raisons de « sécurité » vers Mamahatun.

** (Zaven Der Yéghiayan, 1947 :83; Kaiser, 2002 :134; Kévorkian, 2006 :356).

Avril 1915 : Une mesure d'« éloignement » des contrôleurs arméniens des Postes et Télégraphes ottomans est adoptée.

** (Krieger, 1980 :30).

Avril 1915, Gallipoli (péninsule de) et Dardanelles : Dès le mois d'avril 1915, lorsque la bataille des Dardanelles commence, 3 000 Arméniens de la région sont provisoirement transférés à Biga et Lapsaki, puis déportés vers la Syrie.

** (Kévorkian, 2006 :685).

2 avril 1915, vilayet de Sivas : Un bataillon de çete de l'O.S. créé à l'initiative du vali Muammer, commandé par Kütükofilu Hüseyin et Zaralı Mahir, procède, dans les villages arméniens de la vallée du Kızılırmak, à l'arrestation des curés, instituteurs et notables épargnés par la conscription. Une partie de ces prisonniers sont exécutés dans les gorges de Seyfe, l'autre internée à Sivas.

** (Kévorkian, 2006 :540).

3 avril 1915 : Des perquisitions sont opérées dans les maisons arméniennes à Marach et Hacın, pour y rechercher des armes. De nombreux notables y sont arrêtés et internés.

** (Kévorkian, 2006).

8 avril 1915 : Arrivée dans les villages des environs de Zeytoun, de *muhacir* originaires de Bosnie.

** (Dündar, 2006 :245).

8 au 20 avril 1915 : 18 000 Arméniens de Zeytoun et des localités environnantes sont déportés en plusieurs convois : 6 000 en direction de Konya-Eregli, puis Sultaniye, 5 000 vers Alep et le reste vers Rakka.

*** (Kévorkian, 2006 :727).

11 avril 1915, chef-lieu du kaza de Chadakh/Satak (vilayet de Van) : Le directeur des établissements scolaires arméniens du district et chef politique local, Hovsèp Tcholyan, est arrêté.

** (Kévorkian, 2006 :393).

12 avril 1915 : Les autorités de Chadakh/Satak exigent que la population arménienne livre ses armes.

** (Kévorkian, 2006 :393).

15, 16 et 17 avril 1915, Marach : Les autorités militaires procèdent à l'arrestation des notables arméniens de la ville, dont le primat auxiliaire, puis organisent la déportation de plus de 20 000 Arméniens de la ville et des villages environnants vers le désert syrien.

** (Kévorkian, 2006 :733).

15 au 30 avril 1915, kaza de Göksun (mutesarifat de Marach) : Dans le kaza de Göksun, les déportations concernent 9 500 Arméniens de 18 localités, tous déportés vers Alep et le désert syrien.

** (Kévorkian, 2006 :727).

15 au 30 avril 1915, kaza d'Elbistan (mutesarifat de Marach) : Près de 6 000 Arméniens sont déportés sur ordre du kaïmakam Hüseyin Dervis bey vers le désert syrien.

** (Kévorkian, 2006 :727).

16 avril 1915 : L'un des trois leaders arméniens de Van, Ichkhan, est assassiné par des hommes de main du vali Cevdet dans les environs de la ville à Hirdj (Hayots Tsor).

** (A-To, 1917 :155; Agouni, 1921 :34; Zaven Der Yéghiayan, 1947 :92; Lepsius 1919; Ussher, 2002 :127).

1915 : Le député de Van Archag Vramian est assassiné peu après Bitlis, à Arapu Tsor, sur ordre du vali Cevdet.

** (A-To, 1917 :158; Kévorkian, 2006 :304).

17 avril 1915 : Des miliciens commandés par le sous-préfet Hamdi bey tentent d'investir la partie haute de la ville de Tagh (kaza de Chadakh/Satak). Les Arméniens s'y retranchent.

** (A-To, 1917 :382; Kévorkian, 2006 :394).

18 avril 1915 : Le vali Cevdet ordonne aux Arméniens de Van de livrer leurs armes aux autorités.

** (A-To, 1917 :158; Kévorkian, 2006 :393).

18 avril 1915 : Le Dr Ussher, médecin américain travaillant à Van, est témoin d'une entrevue entre le vali Cevdet et le colonel du Kasab Taburi (« bataillon de bouchers »), qui reçoit l'ordre d'« aller à Chadakh et de faire disparaître la population ».

** (Ussher, 2002 :127; Knapp, 2002 :13-27).

18-20 avril 1915 : Les irréguliers de l'O.S. attaquent le village de Hirdj, puis toutes les localités du sud de Van, du Hayots Tsor, « la vallée des Arméniens », des kaza de Karcikan, de Gevas/Vostan, de Satak et de Moks, et, au nord du lac de Van, les villages des kaza d'Erçis, d'Adilcevaz, à l'est, ceux de la région de Perkri. Environ 55 000 personnes sont exécutées et les localités pillées, puis incendiées. En soirée, le quartier arménien de Van, Aykestan, est encerclé par les forces turques, sur ordre du vali Cevdet. La nouvelle des massacres opérés dans les districts environnants parvient à Van.

*** (Rafael de Nogales, 1926 :59-61; A-To, 1917 :168-194; Ussher, 2002 :129-131,143; Kévorkian, 2006 :394-395,408).

19 avril 1915, Dyarbekir : Des membres du conseil diocésain, des conseils paroissiaux, des organisations humanitaires, sont arrêtés et emprisonnés sur ordre du vali Resid.

** (Kévorkian, 2006 :441).

19 avril 1915, sancak de Malatia : Les conscrits arméniens de la région ont été désarmés et versés dans des bataillons de travail.

** (Kévorkian, 2006 :501).

20 avril 1915 : Le quartier arménien d'Aykestan est encerclé et bombardé depuis la citadelle. Les Arméniens se retranchent dans leurs quartiers. Aram Manoukian prend la tête de l'autodéfense de Van. Au cours des jours suivants, 15 000 paysans des environs parviennent à trouver refuge dans le réduit. L'offensive est menée par des bataillons de volontaires circassiens et turcs, un bataillon de gendarmes montés, des bataillons de gendarmes, des troupes régulières et de 1 200 à 1 300 çete kurdes, soit environ 10 000 hommes. Le siège se poursuit jusqu'au 16 mai.

*** (Ussher, 2002 :129-131; Rafaël de Nogales, 1926 :74-75; Kévorkian 2006 :399-406).

20 avril 1915 : Le vali de Bitlis, Mustafa Abdülhalik, fait arrêter et pendre « l'élite de la jeunesse » arménienne de la ville.

** (Kévorkian 2006 :298-299).

21 avril 1915 : Le patriarche Zaven rencontre le ministre de l'Intérieur Talât qui lui certifie que le CUP n'a pas de politique particulière à l'égard des Arméniens ; que le désarmement des soldats arméniens a été le fait d'une décision hâtive, prise dans la précipitation ; qu'il ne dispose pas d'informations sur les meurtres de soldats commis dans la région d'Erzerum.

*** (Zaven Der Yéghiyan, 1947 :94-95).

21 avril 1915 : Le chef de la Teskilât-ı Mahsusa, Bahaeddin Sakir, est de retour à Erzerum. Il met en place un « comité spécial de déportation », dont la présidence est confiée au secrétaire général du vilayet, Cemal bey.

21 avril 1915, Dyarbekir : Les principaux responsables des partis politiques sont arrêtés, emprisonnés et torturés.

*** (Kieser, 206 :265, n° 104; Kévorkian, 2006 :441).

22 avril 1915 : Un décret gouvernemental ordonne la réquisition des armes, exigeant que la population dépose auprès des commandants militaires les armes détenues par les particuliers dans un délai de cinq jours.

** (Kévorkian, 2006 :324).

22 avril 1915, Egin/Agn (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Des perquisitions systématiques sont menées à Agn et 248 personnes arrêtées.

** (Agouni, 1921 :174).

23 avril 1915 : Une réunion du Conseil mixte arménien, élargie aux députés et sénateurs Zaréh Dilber, Krikor Zohrab, Vartkès Séringulian, Haroutiun Bochguézénian, Hovsèp Madatian, est convoquée. Le patriarche y fait le compte-rendu de toutes les violences survenues ces derniers temps à Kayseri, Mouch, Bitlis, Van, Dortyöl et Zeytoun. Le patriarche y souligne la malveillance et la défiance dont le gouvernement fait preuve à l'égard de tous les Arméniens. Tous les présents suggèrent de réaffirmer au gouvernement leur fidélité à la patrie ottomane. Krikor Zohrab et Zaréh Dilber rédigent un mémorandum dans ce sens.

*** (Zaven Der Yéghiyan, 1947 :95-96).

La première phase de la destruction : déportations et massacres (d'avril à octobre 1915)

Les opérations se sont articulées en plusieurs phases, selon un mode opératoire à peu près identique partout. En février 1915 (l'ordre donné par le ministre Enver pacha date du 28 février), les dizaines de milliers de conscrits arméniens servant dans la Troisième armée ont été désarmés et versés dans des bataillons de travail ou directement exécutés dans des coins reculés (ceux, originaires de l'ouest de l'Anatolie, qui servaient dans la Quatrième armée basée sur le front de Palestine, ont parfois combattu jusqu'en 1918). A partir de la fin avril 1915, les autorités procèdent à l'arrestation des élites arméniennes, à Istanbul comme dans les villes de province. En mai, elles internent en plusieurs vagues les mâles âgés de seize à soixante ans ou optent, dans les districts à forte densité arménienne, pour la conscription des seize/dix-neuf ans et quarante-et-un/soixante ans jusqu'alors épargnés. Dans les six provinces orientales, ces hommes ont été exécutés par petits groupes, dans des endroits isolés, par des escadrons de l'Organisation spéciale.

Lorsque l'étape suivante, celle des déportations proprement dites, commence, en mai 1915, il n'y a pratiquement plus d'hommes adultes dans les localités arméniennes de l'Est. L'examen région par région du processus de déportation et d'élimination montre que les populations des six provinces orientales, considérées comme leur terroir historique, étaient visées en priorité par le plan d'extermination. Les opérations visant les colonies arméniennes de l'ouest anatolien, entamées deux mois plus tard, peuvent être considérées comme un parachèvement du programme de liquidation. À l'Est, le plan prévoyait une extermination immédiate des hommes, conscrits ou pas, ou une utilisation rationnelle de leur force de travail, contrairement aux régions Ouest, dont les hommes ont été déportés avec leurs familles. Concernant le reste de la population, femmes, enfants et vieillards, un traitement différencié est également perceptible. Les convois des provinces orientales ont été méthodiquement détruits en cours de route et une faible minorité d'entre eux est arrivée dans les « lieux de relégation ». On observe en revanche que les Arméniens des colonies d'Anatolie ou de Thrace ont été expédiés vers la Syrie en famille, souvent par train, et sont parvenues avec peu de pertes sur leurs lieux de déportation.

Parmi les nombreux sites-abattoirs gérés par l'Organisation spéciale, les deux plus importants avaient pour cadre des gorges : celles de Kemah, au sud-ouest d'Erzincan, sur l'Euphrate supérieur, où des dizaines de milliers d'hommes ont été exterminés en mai et juin 1915 sous la supervision directe du Dr Bahaeddin Sakir, patron de l'O.S. ; celles de Kahta, dans le massif montagneux situé au sud de Malatia, par lesquelles cinq cent mille déportés sont passés.

Nuit du 24 au 25 avril 1915, à Constantinople : Plusieurs centaines de personnes, militants politiques dachnakistes, hentchakistes et ramgavar, journalistes, écrivains, avocats, médecins, proviseurs de lycée, enseignants, clercs, négociants sont arrêtés par les services de la Sécurité générale et de la police politique de la capitale ottomane.

*** (Kévorkian, 2006 :317-318).

24 et 25 avril 1915, à Erzerum : Deux cents personnalités locales sont arrêtées et internées. Le 26 avril, trente d'entre eux sont « transférés » à Erzincan, mais exécutés en chemin.

*** (Agouni, 1921 :139; Kaiser, 2002 :133-134; Kévorkian, 2006 :356).

26 avril 1915 : Les membres de l'élite arménienne de Constantinople sont transférés sous escorte policière vers la gare d'Haydar pacha, sur la rive asiatique de la capitale, puis envoyés par chemin de fer jusqu'à Angora. Les proscrits sont partagés en deux groupes : les « politiques » — environ 150 personnes — sont internés à Ayach; les « intellectuels » — également près de 150 individus — sont maintenus en résidence surveillée à Çankırı.

*** (Kévorkian, 2006 :318).

28 avril 1915 : Le président de la cour martiale d'Istanbul annonce l'inculpation des chefs hentchakistes, internés depuis juillet 1914, pour « nuisance à l'ordre public et rébellion ». Le procès des vingt-huit inculpés commence le 11 mai, en fin de matinée.

Fin avril 1915, kaza de Payas, Yümürtaşk et Hassa (vilayet d'Adana) : 20 000 Arméniens de ces cantons sont déportés vers le désert syrien. Environ trois mille cinq cents d'entre eux — essentiellement des personnes déportées dans la région de Damas — sont encore en vie lorsque l'armistice est signé.

*** (Kévorkian, 2006 :730).

Début mai 1915, Tokat (vilayet de Sivas) : Les quatre principaux chefs politiques arméniens sont arrêtés et exécutés dans la prison de la ville. Suite à une visite du vali Muammer à Tokat, qui a lieu à la même époque, tous les fonctionnaires arméniens de police et de gendarmerie sont démis.

*** (Kévorkian, 2006 :555).

Début à fin mai 1915, Adabazar (mutesarifat d'Ismit) : 50 notables de la ville sont arrêtés et déportés à Sultaniye (vilayet de Konya) et Koçhisar.

*** (Kévorkian, 2006 :689).

Mai 1915, kaza de Severeke : 5 450 Arméniens du chef-lieu et 3 825 des localités de Karabahçe, Çatak, Mezre, Simag, Harbi, Gori et Ochin sont victimes de perquisitions et les hommes arrêtés et exécutés par le kaïmakam Ihsan bey et les escadrons de l'Organisation spéciale commandés par Yuzbasi Sevket. La population restante du kaza est déportée en juillet vers Urfa et Alep.

** (Ternon, 2002 :101-102; Faiez el-Ghocein, 1965, 16-18; Kévorkian, 2006 :448).

Mai 1915, kaza de Bechiri et Silvan (vilayet de Dyarbekir) : Environ 18 000 Arméniens de ces deux kaza sont attaqués par les tribus kurdes des Belek, Bekran et Segö. Plusieurs milliers de personnes

parviennent à se réfugier dans le Sassoun voisin, où elles sont exécutées en août 1915, avec d'autres Arméniens des villages de la plaine de Mouch.

** (Kévorkian, 2006 :449).

Mai 1915, kaza de Divrig (vilayet de Sivas) : Après avoir arrêté les élites arméniennes locales, une deuxième vague d'interpellations vise les négociants et les artisans de Divrig, ainsi que les adolescents pas encore en âge d'être mobilisés, soit environ deux cents personnes. Soumis quelques jours durant à la torture, ces hommes sont finalement emmenés hors de la ville, ligotés, à une heure de marche, dans les gorges de Deren Dere, où ils sont assassinés à la hache.

** (Kévorkian, 2006 :551-552).

1^{er} mai 1915, Harpout (vilayet de Mamuret ül-Aziz) : Arrestation de l'élite protestante arménienne, notamment les professeurs de l'Euphrates College.

*** (Kévorkian, 2006 :474).

1^{er} et 2 mai 1915, Çemzkezek (vilayet de Mamuret ül-Aziz) : Des perquisitions sont opérées par les autorités dans les établissements scolaires et chez les fonctionnaires arméniens. Cent personnes sont arrêtées et internées. Les arrestations se prolongent jusqu'au 20 juin.

*** (Kévorkian, 2006 :517).

2 mai 1915, Trébizonde : Les forces de gendarmerie procèdent à la perquisition systématique des foyers arméniens, en ville comme dans les villages, sur ordre du vali Cemal Azmi.

4 mai 1915, sancak de Malatia : Les autorités organisent des perquisitions systématiques dans les maisons arméniennes et procèdent à l'arrestation de quelques dizaines d'hommes détenant des « documents compromettants ».

*** (Kévorkian, 2006 :501).

5 mai 1915, à Erzerum : L'ordre de déportation des Arméniens du vilayet est transmis au vali d'Erzerum.

** (Agouni, 1921 :134; Kévorkian, 2006 :357)

6 mai 1915 : Un décret gouvernemental renouvelle l'ordre de réquisition des armes sur tout le territoire ottoman. Cette mesure s'applique plus spécialement aux populations arméniennes et donne lieu à des perquisitions systématiques, des pillages et des arrestations.

** (Kévorkian, 2006 :324).

9 mai 1915 : Le quotidien jeune-turc *Tanin* commence la publication d'une série d'articles intitulés « Le grand complot », évoquant un projet conçu par le chef de l'opposition en exil, Serif pacha, et ses partisans pour abattre le gouvernement ittihadiste et assassiner les ministres jeunes-turcs, avec la complicité des Arméniens. La publication de ces articles associant les Hentchakistes — « les Arméniens » — à un complot contre « la sécurité de l'État » a engendré une sourde hostilité à l'égard de la population arménienne de la capitale.

** (Andonian, 1925 :38-46; Agouni, 1921 :30).

11 mai 1915, Dyarbekir : Fonctionnaires d'état, avocats, intellectuels, négociants, banquiers, architectes, ingénieurs, propriétaires terriens et chefs religieux, soit un millier d'hommes, sont arrêtés et torturés sur ordre du vali Resid.

*** (Agouni, 1921 :63; Kieser, 2002 :265, n° 105; Kévorkian, 2006 :442).

12 au 14 mai 1915, Ayntab (vilayet d'Alep) : Environ deux cents notables arméniens sont interpellés en trois jours.

** (Kévorkian, 2006 :752).

13 mai 1915 : Le conseil des ministres décide officiellement de déporter la population arménienne des vilayets orientaux d'Erzerum, Van et Bitlis.

*** (Osmanli Belgelerinde Ermeniler, 1995 :33-35).

13 mai 1915, Viransehir (vilayet de Dyarbekir) : Des notables arméniens et Syriens catholiques sont arrêtés ; le 18 mai, une deuxième vague d'arrestations vise les hommes adultes ; le 28 mai, le premier groupe de notables est exécuté ; le 7 juin, des « Circassiens » — il s'agit probablement des çerkez du Dr Resid —, procèdent à l'arrestation de tous les mâles, de douze à soixante-dix ans, soit un total de quatre cent soixante-dix personnes ; le 11 juin à l'aube, ces derniers sont escortés à Hafdemari, un village proche, et exécutés ; le même jour, une partie de la population arménienne restante est regroupée et conduite dans les cavernes de la périphérie, où on procède à un massacre ; le 14 juin, un second convoi, formé de femmes, subit le même sort ; le 16 juin, le troisième et dernier convoi part pour Ras ul-Ayn où quelques rescapés parviennent.

*** (Armalto, 1970 :350-359; Rhétoré, ms. :39-42; Simon, s.d. :82-83; Ternon, 2002 :98-100; Kévorkian, 2006 :447).

14 mai 1915, kaza de Hüsnî Mansur et Besni : 400 hommes originaires de la région et de celle voisine de Besni sont exécutés à Adiyaman par des çete de l'O.S. commandés par Hacı Mehmed Ali bey.

** (Kévorkian, 2006 :509).

14 au 16 mai 1915 : Les forces turques lèvent le siège de Van et partent, avec la population musulmane de la ville, en direction du sud-ouest, avant l'arrivée des forces russes, le 18 mai.

*** (Rafaël de Nogales, 1926 :107; Ussher, 2002 :153; Kévorkian, 2006 :405).

16 mai 1915 : Les 30 000 villageois arméniens de la plaine d'Erzerum sont déportés en trois grandes caravanes, vers Mamahatun. Ils sont exterminés vers Erzincan par un escadron de la Teskilât-ı Mahsusa.

*** (Kaiser, 2002 :139; Kévorkian, 2006 :359,366-367).

16 mai 1915, vilayet de Bitlis : Après avoir, au cours des jours précédents, fait massacrer les hommes par des tribus kurdes locales, le vali Mustafa Abdülhalik organise la déportation des femmes et des enfants des 56 localités du kaza de Bitlis (16 651 âmes) et des 22 villages du kaza septentrional d'Akhlat (13 432 Arméniens). Au cours des jours suivants, 12 000 de ces déportés, dont beaucoup de blessés, se retrouvent concentrés à Bitlis, dont 700 sont reçus dans la mission américaine. Ils sont finalement expédiés en plusieurs convois vers le sud, et massacrés.

* (Knapp, 2002 :31; Kévorkian, 2006 :416).

18 mai 1915, vilayet d'Erzerum : Arrestation de 78 des principaux notables de Bayburt, dont le primat, Anania Hazarabédian. Le 21 mai, le kaïmakam Nusret organise leur pendaison, au son du tambour, sur les rives du fleuve Djorok.

*** (Kévorkian, 2006 :368).

18 mai 1915, sancak d'Erzincan : Départ du premier convoi de déportés de la préfecture, Erzincan.

*** (Kévorkian, 2006 :376).

18 mai 1915, Tokat (vilayet de Sivas) : Les autorités procèdent à l'arrestation de tous les notables et enseignants arméniens de Tokat, et un peu plus tard dans la journée, à celle des adolescents qui sont emprisonnés dans l'entrepôt alimentaire de la place centrale, où les tortures sont systématiques.

*** (Kévorkian, 2006 :555).

18 mai 1915, Amasia (vilayet de Sivas) : Les notables arméniens établis d'Amasia sont interpellés et torturés, puis exécutés à la hache le 23 mai, dans un coin isolé, à trois heures de la ville, à Saz dag.

*** (Kévorkian, 2006 :558).

18 mai 1915, vilayet d'Adana : La déportation vers la Syrie de la population arménienne des cantons du vilayet commence. Des milliers d'hommes sont internés et certains exécutés en place publique.

*** (Kévorkian, 2006 :736).

20 mai 1915, Adana : Le premier convoi de déportés, fort de plusieurs milliers d'Arméniens, est mis en route vers la Syrie.

*** (Kévorkian, 2006 :736).

21 mai 1915 : Départ du deuxième convoi de déportés d'Erzincan, comprenant soixante familles, dont la liste a été dressée par les autorités locales.

*** (Kévorkian, 2006 :376).

21-27 mai 1915, sancak de Malatia : Des perquisitions sont opérées dans les maisons arméniennes. Tous les fonctionnaires et notables arméniens sont arrêtés et internés dès le 22 mai, puis la mesure s'étend à tous les hommes de la ville. Fin mai, on dénombre 1 300 prisonniers.

*** (Kévorkian, 2006 :501).

23 au 25 mai 1915 : Le mutesarif d'Erzincan, Memduh, investit, à la tête de gendarmes et de çete, soit environ 12 000 hommes, la soixantaine de villages arméniens de la région. Les hommes sont méthodiquement fusillés ou égorgés dans des fosses préalablement creusées, tandis que les femmes et les enfants sont expédiés et parqués dans le cimetière arménien d'Erzincan.

*** (Kévorkian, 2006 :376-377).

23 mai 1915 : Le ministre de l'Intérieur Talât confirme l'ordre de déportation des Arméniens des vilayets d'Erzerum, Van et Bitlis et recommande aux fonctionnaires civils d'appliquer les ordres venant des autorités militaires, c'est-à-dire du commandant de la III^e armée, Mahmud Kâmil.

*** (Osmanli Belgelerinde Ermeniler, 1995 :36-37).

23 mai 1915 : La direction de l'installation des Tribus et des émigrants (Iskân-ı Asâyirîn ve Muhâcirîn Müdîriyeti), organisme dépendant du ministère de l'Intérieur, chargé de mettre en œuvre la politique « d'homogénéisation démographique » du Comité central ittihadiste, informe les provinces que les déportés peuvent être installés dans le vilayet de Mosul, à l'exception de sa partie nord, contiguë à la province de Van.

** (Kévorkian, 2006 :775).

23 mai 1915 : Le ministère des Postes et Télégraphes ordonne que tous les employés arméniens des Postes et Télégraphes des provinces d'Erzerum, Angora, Adana, Sivas, Dyarbekir et Van soient démis de leurs fonctions.

*** (Osmanli Belgelerinde Ermeniler, 1995 :BOA, DH. Sfr n° 53/89).

23 et 27 mai 1915, Hacın (vilayet d'Adana) : Des escadrons de cavalerie et d'infanterie venus de Zeytoun investissent la ville. Le 27 mai, ils procèdent à l'arrestation de 250 notables arméniens qui sont internés au konak et dans un monastère réquisitionné, où ils sont torturés puis exécutés.

** (Kévorkian, 2006 :743-744).

25 au 27 mai 1915, Erzincan : Les autorités ont concentré la population arménienne d'Erzincan dans le cimetière arménien de Kuyubasi, situé à 15 minutes de la ville. Le jeudi 27 au soir, toute la population de la ville et les villageois des environs s'y trouvent tous internés sous la surveillance de çete de l'O.S. Les déportés y sont regroupés par quartier, et les hommes âgés entre 40 et 50 ans séparés, puis massacrés par des gendarmes et des çete. Le reste est mis en route vers les gorges voisines de Kemah, le vendredi 28 mai, par petits groupes, partant à une heure d'intervalle, pour éviter les contacts visuels, sous la direction du député Halet bey. Les déportés y sont égorgés et jetés dans l'Euphrate par les escadrons de l'O.S. commandés par Jafer Mustafa. Des centaines de femmes et d'enfants se donnent la main et sautent ensemble dans le vide. Les bébés de six/sept mois collectés dans les villages de la plaine, sont entassés dans des sacs et jetés dans l'Euphrate.

*** (Kévorkian, 2006 :377).

24 au 28 mai 1915 : 17 060 Arméniens des zones rurales du kaza de Bayburt (vilayet d'Erzerum), vivant dans trente localités, sont attaqués par les escadrons locaux de l'O.S. commandés par le lieutenant Piri Necati bey, sous la supervision directe du Dr Bahaeddin Sakir, et expédiés en trois convois partis à deux heures d'intervalle. Ils sont exécutés au nord de Bayburt, sur le site de Deyirmendere, à Yanbasdi et dans les gorges de Hus. Les enfants âgés d'un à cinq ans ont été extraits des convois par le sous-préfet Nusret et dispersés dans des familles turques. Des jeunes filles ont été enlevées par des officiers et des notables.

*** (Kévorkian, 2006 :367-369).

27 mai 1915 : La presse stambouliote annonce la promulgation de la « loi provisoire de déportation ».

** (Osmanli Belgelerinde Ermeniler, 1995 :33-35; Takvim-i Vakayi, n° 2189, 1^{er} juin 1915).

28 mai 1915, kaza de Divrig : Les habitants des villages environnants ont d'abord été concentrés à Divrig, où les hommes et les adolescents de quatorze à dix-huit ans ont été séparés et emprisonnés dans une église, avant d'être exécutés. Puis le reste de la population rurale a été déporté, via Egin et Arapkir, vers Malatia et Firincilar.

** (Kévorkian, 2006 :552).

30 mai 1915, Dyarbekir : 636 hommes sont évacués de la prison de la ville et dirigés vers les rives du Tigre, où ils embarquent sur vingt-trois *kelek* (radeau reposant sur des outres en peau gonflées). Le Dr Resid demande à son « aide de camp », çerkez Yaver Sakir, de les accompagner, avec ses çete çerkez. Le 9 juin, ces hommes sont débarqués et dirigés vers le village de Chekavtan/Çalikan, puis escortés dans les gorges de Rezvani, où ils sont égorgés ou fusillés par les membres du clan Ferikhanoglu et les çete de « l'aide de camp » du vali.

*** (Lepsius (éd.), 1986 :doc. 78 :93; Kévorkian, 2006 :442-443).

30 et 31 mai 1915, kaza de Tercan/Mamahatun (vilayet d'Erzerum) : Les habitants de quarante et un villages arméniens du kaza, abritant 11 690 personnes, ont été déportés sous la direction du député de Kemah, Halet bey. Les hommes ont été massacrés sur place ou à environ 25 km plus au sud, à Gotir Köprü, par l'escadron de l'O.S. commandé par Gülo aga, qui les a dépouillés, égorgés et jetés dans l'Euphrate. Les autres membres des convois ont été éliminés dans les gorges de Kemah.

*** (Kévorkian, 2006 :371).

Fin mai 1915, kaza de Pülümur/Polormor : Les villageois de Perkri, Gersenoud et Dantsèg sont massacrés sur place par un escadron de l'O.S.

* (Kévorkian, 2006 :379).

Fin mai-début juin 1915, kaza de Kangal (vilayet de Sivas) : Les hommes adultes arrêtés et exécutés par les hommes du chef de l'escadron de çete de Sivas, Kütükoglu Hüseyin, qui dirige personnellement l'exécution d'une centaine d'hommes à Daslı dere.

* (Kévorkian, 2006 :551).

1^{er} juin 1915, kaza de Hinis/Khnous : Les villageois de Karaçoban sont égorgés dans les gorges voisines de Çagh. Le bourg de Géovëndoug subit le même sort, à la même date, tandis que les villages de Bournaz/ Pournaq (449 âmes) et Karaköprü (1 161 âmes) subissent à leur tour les assauts des çete de l'O.S. commandés par Hoca Hamdi bey : leur population est liquidée à l'arme blanche dans un endroit isolé. Les habitants du village de Haramig (898 âmes), résistent quinze jours durant aux assauts des çete commandés par le chef kurde Feyzullah.

*** (Kévorkian, 2006 :371).

1^{er} juin 1915, région de Palou (vilayet de Dyarbekir) : 800 soldats-ouvriers arméniens du bataillon de travail cantonné à Khochmat, au nord de Palou, originaires d'Egin et d'Arapkir, ainsi que 400 autres basés à Nirkhi, sont ligotés et exécutés à l'arme blanche par des « bouchers d'humains » de l'O.S.

** (Simon, s.d. :82; Kévorkian, 2006 :453).

1^{er} juin 1915, Egin/Agn (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Les autorités procèdent à l'arrestation des chefs religieux et civils arméniens d'Agn, qui sont noyés, avec une centaine d'autres détenus arméniens, peu avant Keban Maden, dans l'Euphrate.

** (Agouni, 1921 :175).

2 juin 1915, Constantinople : Les députés Krikor Zohrab et Vartkès Séringulian sont arrêtés et déportés vers la Syrie. Ils sont exécutés le 19 juillet, sur la route menant d'Urfa à Dyarbekir, par un cadre de l'Organisation spéciale, Çerkez Ahmed.

*** (Kévorkian, 2006 :667-668).

Début juin 1915, kaza de Kiskim-Khodortchour (vilayet d'Erzerum) : Le premier convoi de déportés, comprenant 300 familles des bourgs de Khodortchour, soit 3 740 personnes, et le deuxième 200, soit environ 1 500 âmes, essentiellement de Koudrachèn et de Kiskim, sont expédiés et entièrement liquidés entre Kasaba et Erzincan par des escadrons de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :375).

Début juin 1915 : Les quinze localités du kaza de Kemah (vilayet d'Erzerum), comprenant 6 396 âmes, sont attaquées par des escadrons de çete commandés par Armedenli Ismail, Erzinganli Kasab Memduh, Ziya Hasan Çavusoglu et Boyaglı Sefer. La population est exterminée sur place.

** (Kévorkian, 2006 :378).

1^{er} au 15 juin 1915, Dyarbekir : Les hommes sont méthodiquement raflés, puis égorgés par groupes de cent à cent cinquante chaque jour, dans les jardins de la porte de Mardin ou sur la route de Gözle (la Gözalan actuelle). Un groupe d'un millier d'hommes, affectés aux travaux d'entretien et à l'administration des réquisitions militaires, est également liquidé dans des conditions similaires par les escadrons de çete du vali Resid.

*** (Kévorkian, 2006 :444).

1^{er} au 15 juin 1915, Palou (vilayet de Dyarbekir) : Les mâles de Palou et des trente-six villages arméniens du kaza, abritant environ 15 000 Arméniens, sont arrêtés et exécutés dans les gorges de Kornak dere et dans trois abattoirs situés autour du pont de Palou, sur l'Euphrate, puis jetés à l'eau, par les çete des chefs kurdes et cadres de l'O.S., Hasim, Teffür, Ibrahim, Tusdi et Teyfes beg, Zeynalzâde Mustafa et ses fils Hasan et Husni, Mahmud çavus, Seyhzâde Hafız, Süleyman bey, Saïd bey, Kâzım Ali Mustafa aga et Musrumli Karaman.

*** (Kévorkian, 2006 :453).

3 au 5 juin 1915, Mardin : Gendarmes et miliciens de l'O.S. prennent le contrôle de tous les accès de la ville. 1 062 notables de la ville, clercs et laïcs, majoritairement arméniens, dont Mgr Ignace Maloyan, le primat des Arméniens catholiques, et six prêtres, sont arrêtés et internés à la préfecture, sous la supervision du commissaire Gevranlızâde Memduh.

*** (Kévorkian, 2006 :455).

3 juin 1915 : Dans le kaza de Refahiye/Guerdjanis (vilayet d'Erzerum), les habitants des trois villages arméniens du district — Guerdjanis, Horopél et Mélik Chérif —, abritant 1 570 âmes, sont attaqués par des escadrons de çete et exécutés sur place.

** (Kévorkian, 2006 :378).

4 juin 1915 : La première caravane de déportés quitte Bayburt (vilayet d'Erzerum), suivie d'une deuxième le 8 juin et d'une troisième le 14 juin 1915, soit environ 3 000 personnes. À deux heures de la ville, les hommes ont été séparés et éliminés. 2 833 enfants du kaza de Bayburt ont été noyés dans l'Euphrate au niveau des gorges de Kemah. Le reste des déportés a emprunté la route Erzincan-pont de Kemah-Arapkir, jusqu'à Gümüşmaden, où des çete kurdes ont procédé à un massacre systématique des survivants.

** (Kévorkian, 2006 :369).

4 juin 1915, Göljök (sancak d'Argana) : 130 « soldats miliciens », venus de Harpout commandés par le müdir Begzâde Ali, ont procédé à l'arrestation de tous les mâles âgés de plus de seize ans, qui ont été enfermés dans une étable, systématiquement torturés, puis expédiés « vers une destination inconnue ».

** (Kévorkian, 2006 :450).

6 au 20 juin 1915, Harpout, Huseynig et Mezre (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Les autorités procèdent à la fouille systématique de toutes les maisons et à l'arrestation de plusieurs centaines d'hommes, selon des listes préétablies.

*** (Jacobsen, 2001 :68-70; Riggs, 1997 :75).

7 juin 1915, Egin/Agn (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 400 conscrits recrutés parmi les 16-18 ans et 46-60 ans sont ligotés 5 par 5 et jetés à l'eau en trois points de l'Euphrate.

** (Agouni, 1921 :175).

8 juin 1915, kaza de Kiskim-Khodortchour (vilayet d'Erzerum) : Le troisième convoi, comprenant les villageois de Garmirk (600 âmes) et de Hidgants, est expédié et se retrouve versé dans la deuxième caravane d'Erzerum, dont il subit le sort. Après être passé à Bayburt, Erzincan, Kemah, Egin, Malatia, Arapkir, Samsad, Suruc, Raffa, Birecik et Urfa, vingt survivants sont recensés à Alep le 22 décembre 1918. Le quatrième convoi, comprenant les villageois de Mokhrgoud (350 âmes), Kotkan, Atik, Grman, Sunik, Gakhmoukhoud, Keghoud, Djidjaroz/Djidjabagh, Guissag, Mitchin Tagh, Khantatsor, prend une direction similaire à la troisième caravane jusqu'à Samsad, puis est décimé sur les rives de l'Euphrate, entre Gantata et Gavanlug, par des troupes régulières et des çete commandés par Samsadlı Hacı Seyh İçko.

** (Kévorkian, 2006 :375).

8 juin 1915, kaza de Kighi (vilayet d'Erzerum) : L'ordre de déportation des 19 859 habitants du kaza est rendu public. Du 3 au 7 juin, les villages arméniens ont été perquisitionnés par des çete de l'O.S. supervisés par le sous-préfet Laze Midhat Mehmed bey, patron local de l'O.S. Ces opérations initiales menées dans les villages du district de Kighi par l'Organisation spéciale font environ 1 500 victimes. Le 7 juin, le village de Khoups/Çanakci (1 216 âmes) résiste à l'assaut d'un escadron de çete.

*** (Kévorkian, 2006 :372).

9 juin 1915, sancak de Siirt : Sur l'initiative de Serfiçeli Hilmi bey, mutesarif de Siirt, et Erzurumlu Nâzım Hamdi bey, commandant de la gendarmerie, le primat arménien du diocèse, Yéghiché, l'évêque des Chaldéens, Addaï Cher, l'abuna des Syriaques, Ibrahim, ainsi que dix notables ont été arrêtés et fusillés le lendemain, à une demi-heure de Siirt.

** (Kévorkian, 2006 :415).

10 et 11 juin 1915, Mardin : Une centaine de çete et gendarmes égorgent 400 notables de Mardin et de Tell Armen à Ahraske, sur la route de Dyarbekir, et à Adirsek, dans les grottes de Seyhan. Mgr Ignace Maloyan est exécuté le dernier par le commissaire Memduh, près de Karaköprü.

*** (Ternon, 2002 :123, n° 20, 124-125, n° 22 à 27, 126-127).

10 juin 1915 : Publication d'une directive instituant des commissions locales chargées de la « protection » des « biens abandonnés » des déportés.

*** (*Askeri Tarih Belgeleri Dergisi*, n° 81 (décembre 1982), doc. 1832 ; Dündar, 2006 :264).

10 juin 1915, Gürun (vilayet de Sivas) : 74 notables de Gürün sont massacrés dans la vallée d'Oulach/Ulas, près du village de Kardaslar, sous le commandement de Cendarma Ali çavus, par douze çete en uniforme de gendarmes.

** (Kévorkian, 2006 :553).

10 juin 1915, Hacın (vilayet d'Adana) : La déportation de 5 000 Arméniens commence sous la supervision du colonel Hüseyin Avni. Le premier convoi comprend 150 familles expédiées à pied vers Osmaniye et Alep, par la route de montagne de Kiraz. Les 5 000 Arméniens du kaza voisin de Feke sont déportés un peu plus tard.

*** (Kévorkian, 2006 :744).

11 juin 1915, sancak de Malatia : 1 200 soldats-ouvriers d'un bataillon de travail stationné à Çiftlik, entre Malatia et Çoglu, ont été exécutés près du village de Pirod par un escadron de çete basé à Taspınar.

** (Kévorkian, 2006 :504).

11 juin 1915, Mardin : 266 hommes, dont 180 Arméniens, sont arrêtés à Mardin. Le 14 juin, ils sont déportés sous la conduite d'Abdulkadir bey, commandant de gendarmerie. Arrivés aux grottes de Seyhan, ces hommes sont dépouillés : 84 y sont exécutés le 15 juin.

*** (Ternon, 2002 :134-135).

11 juin 1915, sancak de Siirt : 670 hommes de Siirt, sont convoqués à la caserne, arrêtés et fusillés le lendemain, à une demi-heure de la ville, dans les gorges de Vedi Ezzreb.

** (Kévorkian, 2006 :415).

11 juin 1915, kaza de Kighi (vilayet d'Erzerum) : Le premier convoi de déportés, comprenant 1 200 personnes, quitte Kighi, avec son primat, Mgr Kégham Tivékélian. Le 13 juin, les notables de ce

groupe, dont l'évêque, sont extraits du convoi et fusillés près de Tepe, à Deli Mizi, sur la route de Palou. Les autres déportés sont décimés plus au sud, au niveau du pont de Palou, sur l'Euphrate, autre site-abattoir sélectionné par l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :372-373).

11 juin 1915 : Un deuxième convoi d'Arméniens du kaza de Kığıhi comprenant 2 000 villageois, dont 700 hommes, de quinze localités de l'ouest du district, est expédié. Il arrive dans les environs de Palou, au lieu-dit Dabalu, le 15 juin, sous la conduite de Mehmedzâde Hilmi, où il est décimé le jour même par des çete de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :373).

12 juin 1915 : Un troisième convoi, comprenant des habitants de Kığıhi et de villages des environs est expédié. Une partie des déportés est tuée à l'arme blanche le lendemain matin, par des çete ; des jeunes femmes sont enlevées. Les membres de l'escorte éventrent des femmes, car ils ont constaté que certaines avalaient leurs pièces d'or lors des fouilles... Les rescapés, environ un quart, rejoignent à Palou, le 16 juin, les débris des deux premières caravanes, avec lesquels ils prennent la route du sud le 18 du même mois.

*** (Kévorkian, 2006 :373).

13 juin 1915, Kığıhi : Un quatrième convoi (le dernier de la ville), composé de fonctionnaires et de commerçants, est expédié, sous le commandement du chef çete Karaman Ulaszâde Mustafa, directement vers Harput.

*** (Kévorkian, 2006 :373).

13 juin 1915, sancak de Siirt : 8 000 hommes des « bataillons de bouchers » (*kasab taburiler*) du vali de Van, Cevdet bey, arrive à Siirt. Ils procèdent à l'interpellation des hommes restants, d'âge plus mûr, qui sont égorgés sur la place centrale au cours des jours suivants.

*** (Kévorkian, 2006 :415).

13 juin 1915, sancak de Malatia : 214 soldats-ouvriers d'un bataillon de travail de Malatia sont exécutés à Tas Tepe, à la hache et au couteau et 74 autres à une demi-heure, à Kzıl Göl, par un escadron de çete basé à Taspınar.

** (Kévorkian, 2006 :504).

13 juin 1915, sancak de Kayseri : L'arrestation des notables arméniens de Talas commence. Ils sont peu après fusillés à Gemerek.

** (Barton, 1998 :121-122; Kévorkian, 2006 :647).

14 juin 1915 : Le général Mahmud Kâmil, commandant de la III^e armée, ordonne l'internement des conscrits arméniens des « bataillons de travail » d'Erzincan dans la caserne de la ville. Chaque jour, attachés par petit groupe, ils sont amenés vers l'est, au pont de Cerbeleg où ils sont fusillés et jetés dans des fosses préalablement creusées.

Les conscrits de la région travaillant dans les *amele taburiler* sont massacrés dans deux sites. Environ cinq mille sont assassinés dans une plaine située un peu à l'est d'Erzincan et jetés dans des fosses communes. Un second groupe, d'importance à peu près équivalente, est détruit dans les gorges de Sansar, situées à huit heures d'Erzincan, vers l'est, à la limite du kaza de Tercan. Environ 15 000 vieillards du vilayet sont exterminés dans ce même site.

*** (Kévorkian, 2006 :378).

14 juin 1915, kaza de Kangal (vilayet de Sivas) : Environ 5 000 Arméniens du kaza sont déportés vers les déserts de Syrie, par la voie de Malatia, Adiyaman et Suruc, sur ordre du kaïmakam Mohamed Ali bey.

** (Kévorkian, 2006 :551).

14 juin 1915, Amasia (vilayet de Sivas) : L'arrestation systématique des hommes, notamment des artisans, commence le 14 juin et s'achève le 29 juin par leur exécution en quatre convois, nuitamment sortis de la ville, ligotés quatre par quatre, dans les environs d'Amasia.

** (Kévorkian, 2006 :558).

14 et 15 juin 1915, Mezreh (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 3 000 soldats-ouvriers des *amele taburiler* de Hoghé, Haboussi et Achemi, ainsi que 500 artisans de Harpout sont internés au Kirmizi konak (« Konak-Rouge »), à la sortie de Mezreh. Ils y sont torturés et privés de nourriture. Le 18 juin, Çerkez Kâzım, l'un des commandants de la « milice » de l'Organisation spéciale, accompagné de cavaliers et de deux cents soldats d'infanterie, transfère ces soldats-ouvriers vers le sud et les fait assassiner dans la soirée.

*** (Piranian, 1937 :98-99, 117-118, 133-139, 151-157; Riggs, 1997 : 78; Atkinson, 2000 :38 and T.V. n° 3771, 13 janvier 1920 :48-49).

14 juin au 11 juillet 1915, Sabinkarahisar (vilayet de Sivas) : Soldats et çete ont encerclé le bazar et interpellé 300 hommes, qui sont exécutés dans les caves du konak au petit matin du 15. Un escadron de çete, commandé par Kel Hasan, a pénétré dans les quartiers bas et procédé durant toute la nuit à d'autres arrestations. Le 17, 5 à 6 000 Arméniens, pour les trois quarts des femmes et des enfants, se retranchent dans la citadelle. Environ 500 combattants assurent l'autodéfense. Le premier assaut est lancé le 25 juin par des unités de l'armée arrivées de Susehir. Le 4 juillet une seconde offensive a été déclenchée avec six mille hommes dépêchés d'Erzincan, plusieurs escadrons de çete et trois régiments de Sivas, commandés par Nesed pacha. 8 juillet, les derniers combattants ont tenté une sortie et le 11 au matin, vingt-septième jour du siège, un drapeau blanc a été hissé sur la citadelle. Les quelques mâles âgés de plus de quinze ans ont été fusillés sur le champ, le reste de la population déporté vers la Syrie, via Agn et Firncilar.

*** (Kévorkian, 2006 :565-567).

15 et 16 juin 1915, Sivas : 12 militants politiques sont pendus en place publique le 15. Le 16, 3 000 à 3 500 Arméniens, professeurs de lycée, membres du Conseil diocésain, médecins, pharmaciens, avocats, architectes, photographes, commissaires de police, fonctionnaires, sont arrêtés sur leurs lieux de travail ou à leur domicile et internés à la prison centrale ou dans les caves des medrese de Sifahdiye et de Gök.

15 juin 1915 : Vingt des inculpés hentchakistes sont condamnés à mort pour « haute trahison et séparatisme » et pendus dans la cour du ministère de la Guerre, le 16 juin, à 3h30 du matin.

15 juin 1915, Merzifun (vilayet de Sivas) : 1 200 hommes arrêtés au cours des jours précédents sont éliminés en plusieurs groupes. Le premier, formé de 300 jeunes gens, est escorté à Elek deresi, près du village de Tenik, sur la route de Çorum, sous la supervision directe de Fayk bey, le kaïmakam, et de Mahir bey, commandant de la gendarmerie ; ils y sont déshabillés et exécutés à la hache ; les jours suivants, les autres prisonniers subissent le même sort.

*** (Kévorkian, 2006 :559).

15 juin à la fin septembre 1915, Kayseri (vilayet d'Angora) : 11 membres de l'élite arménienne locale sont pendus sur la place de Kömür bazar le 15 juin. Ces exécutions touchent par la suite 857 personnes condamnées par la Cour martiale de Kayseri.

*** (Kévorkian, 2006 :644).

15 au 20 juin 1915, Ordu (vilayet de Trébizonde) : Durant six jours, 500 soldats de l'armée régulière ont pris le contrôle des quartiers arméniens d'Ordu et procédé à l'arrestation des hommes qui ont été internés dans la prison de la caserne, puis mis en route par groupes de quatre-vingts à cent personnes, attachés quatre par quatre, et égorgés dans des vallées boisées des environs.

12 000 personnes d'Ordu et des villages arméniens du kaza sont déportées vers Mesudiye, puis Susehir, à trente kilomètres à l'ouest de Sabinkarahisar. C'est à proximité de Susehir, dans le nahie d'Elbedir, que nombre de ces déportés sont massacrés et de nombreuses jeunes filles et femmes enlevées.

Les vieillards, les malades et les infirmes, qui avaient été momentanément maintenus à l'hôpital, ont été officiellement envoyés, par bateau, à Samsun. Ils ont, en fait, été noyés en haute mer.

** (Kévorkian, 2006 :603-604).

Mi-juin 1915 : Les villageois du kaza d'Ispir, qui comprenait dix-sept petits villages, pour une population arménienne de 2 602 âmes, ont été exterminés sur place sous la supervision directe du Dr Bahaeddin Sakir et du chef çete Oturakci Sevket.

** (Kévorkian, 2006 :365).

15 au 30 juin 1915, Dyarbekir : Chaque jour, le colonel de la « milice », Yasinzâde Sevki et le commandant de la gendarmerie, le colonel Çerkez Rüsdi, accompagnés de leurs hommes, investissent une centaine de maisons chrétiennes de Dyarbekir. A heure fixe, les voitures des réquisitions militaires passent devant les maisons désignées et chargent ces familles qu'elles sortent ainsi de la ville.

Le premier convoi comprenant cinq cent dix femmes et enfants, est liquidé à Dara. Les cadavres sont enfournés dans les citernes souterraines.

Les convois suivants sont orientés dans deux directions : au sud-ouest, vers Karabahçe, Severek et Urfa ; au sud, vers Mardin, Dara, Ras ul-Ayn, Nisibin, Der Zor. Sur ce deuxième axe, un site situé à une heure de Dyarbekir, près du village de Çarıklı, à Kozandere, fait office de principal site-abattoir, auquel sont affectés à demeure des escadrons de çete de l'O.S. et des Kurdes de la région. Il est inauguré avec le second convoi de déportés de Dyarbekir. Un autre site-abattoir peut être localisé plus à l'est, entre les villages de Seytan Deresi et Kaynag, dans les gorges de Bigutlan, géré par des membres de la tribu kurde des Tırkan, où vingt-quatre mille déportés sont exterminés.

** (Kévorkian, 2006 :445).

15 au 30 juin 1915, kaza de Palou (vilayet de Dyarbekir) : Les femmes et les enfants des zones rurales, puis de Palou, sont internés dans le parc de l'église Saint-Grégoire l'Illuminateur. Les enfants en bas âges sont séparés de leurs mères, entassés dans des tonneaux et jetés dans l'Euphrate. Au début de juillet, les survivants sont déportés via Maden, Severek, Urfa et Bilecik, vers le désert syrien.

** (Kévorkian, 2006 : 453).

15 au 30 juin 1915, Tokat, Amasia, Merzifun, Zile, Niksar, Hereke (vilayet de Sivas) : Dans toutes ces villes, les mâles arméniens sont arrêtés et presque immédiatement exécutés dans leurs environs.

** (Kapigian, 1924 :86).

15 au 29 juin 1915, vilayet de Sivas : Les habitants des localités du cours supérieur de l'Halys/Kızılırmak, des kaza de Koçhisar et Koçkiri, sont déportés les premiers vers le désert syrien.

*** (Kapigian, 1924 :90-91; Kévorkian, 2006 :542).

Deuxième quinzaine de juin 1915, Kirason et kaza de Tireboli et Gorele (vilayet de Trébizonde) :

Les maisons arméniennes de Kirason ont été perquisitionnées par les forces de l'ordre. Les mâles âgés de seize à cinquante ans ont été interpellés et emprisonnés dans la cour de la mairie. Environ

150 notables ont été exécutés, puis l'ordre de déportation a été donné. Arif bey, kaïmakam de Kirason, certifie qu'il a reçu du vali Cemal Azmi l'ordre de déporter les Arméniens de sa région vers Mosul, «par la mer Noire », c'est-à-dire de les faire noyer.

Les 3 000 Arméniens de ces cantons sont déportés en quatre convois. Le quatrième, escorté par des gendarmes dirigés par le commandant Hasan Sabri, comprend 1 200 personnes, dont 500 mâles. Ceux-ci sont séparés du convoi au niveau d'Iki Su, et massacrés par 82 « gendarmes » vers Eyriboli. Après vingt-huit jours de marche et de nombreuses attaques, le convoi parvient à Kuruçay et ne compte plus que 40 survivants vers Demir Magara, situé un peu au sud de Divrig, surnommé par la population locale l'« Abattoir des Arméniens ».

** (Kévorkian, 2006 :605).

16 juin 1915, kaza de Kighi : Le dernier convoi, comprenant les villageois de trente-cinq localités, dont Temran, Oror et Arek, est mis en route. Il est attaqué et pillé une première fois au lieu-dit Sarpiçay, dans le kaza de Akpunar, par des çete kurdes de l'O.S. Ces déportés sont d'abord parqués près de Palou, à Dabalu, puis massacrés à la hache et jetés dans l'Euphrate au niveau du pont de Palou. Sur un total de 19 859 déportés du kaza, 3 000 arrivent à Ras ul-Ayn.

** (Kévorkian, 2006 :374).

16 juin 1915 : Le premier convoi de déportés, composé des familles arméniennes les plus influentes, quitte Erzerum, sous les ordres du capitaine de gendarmerie Nusret, vers le sud-ouest, en direction de Kigi et Palou.

*** (Kévorkian, 2006 :359-360; Kaiser, 2002 :139).

16 juin 1915 : 600 jacobites et syriens catholiques de Mansuriyeh (sancak de Mardin) sont exécutés sur place.

** (Ternon, 2002 :161-166).

17 juin 1915, Tokat (vilayet de Sivas) : 1 400 hommes de Tokat, ligotés par dix, sont escortés en quatre convois, hors de la ville, dans les vallées d'Ardova, Gazova et Bizeri, où ils sont passés par les armes.

*** (Kévorkian, 2006 :556).

17 juin 1915, Sis (kaza de Kozan, vilayet d'Adana) : L'ordre officiel de déportation des Arméniens, personnellement confirmé par le ministre de l'Intérieur, parvient à la préfecture de Sis. 16 000 Arméniens de la ville et des kaza environnants, notamment de Karsbazar, sont déportés vers Osmaniye et Alep sous la supervision du colonel Hüseyin Avni.

*** (Kévorkian, 2006 :744-745).

18 juin 1915, Tokat (vilayet de Sivas) : 17 clercs, dont l'évêque auxiliaire Nersès Mgrditchian et le P. Andon Seraydarian, sont assassinés dans la citadelle de Tokat. Au cours des dix jours suivants, ce sont les 14-20 ans qui sont exécutés.

*** (Kévorkian, 2006 :556).

18 juin 1915 : Le deuxième convoi de déportés d'Erzerum se met en route en direction de Bayburt. Il est formé de 1 300 familles des classes moyennes, auxquelles se joignent en cours de route 370 familles du bourg de Garmirk (kaza de Kiskim), soit environ 10 000 personnes, escortées par des gendarmes commandés par les capitaines Muchtagh et Nuri et supervisés par deux chefs de l'Organisation spéciale, le kaïmakam de Kemah et Kozukcioglu Munir.

*** (Kévorkian, 2006 :362-363).

18 juin 1915 : Le Cinquième corps expéditionnaire commandé par Halil bey [Kut], ainsi que les 8 000 hommes des « bataillons de bouchers » (*kasab taburiler*) du vali de Van, Cevdet bey, et Ömer Naci, formant l'« état-major rouge », achèvent l'extermination ou la déportation des Arméniens et des 5 000 Assyriens et Chaldéens du sancak de Siirt.

** (Rafaël de Nogales, 1926 :123-124).

19 juin 1915, kaza d'Arapkir : 130 notables d'Arapkir sont noyés dans l'Euphrate par des çete de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :495).

19 juin 1915, kaza de Çemişkezek (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Des perquisitions commencent dans les 21 villages arméniens du kaza, notamment à Garmrig. Plus de 200 hommes sont emprisonnés les 3 et 4 juillet et exécutés au cours des jours suivants par des gendarmes et des çete de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :518).

19 au 22 juin 1915, plaine de Harpout : 1 000 Arméniens des localités de la plaine, de Mezreh et de Harpout sont arrêtés chez eux et internés au Konak-Rouge de Mezreh. Le 23 juin, 900 d'entre eux sont mis en route et fusillés le 24 juin, au pied du mont Herogli par des çete de l'O.S. commandé par Çerkez Kâzım.

*** (Piranian, 1937 :156-157, 167-177; Atkinson, 2000 :38; Davis, 1994 :123).

20 juin 1915 : Les hommes du premier convoi d'Erzerum ont été assassinés et nombre de femmes enlevées près du village de Chogh, par des irréguliers kurdes dirigés par deux chefs de l'O.S., Ziya beg, originaire de Basköy, et Adıl bey (de son vrai nom Adıl Güzelzâde Cherif).

*** (Kévorkian, 2006 :360-361).

20 juin 1915 : 12 000 femmes et enfants sont exécutés entre Dyarbekir et Mardin, sous la supervision directe du commissaire Memduh bey, chef opérationnel de l'O.S. dans le vilayet de Dyarbekir.

*** (Simon, s.d. :56 et 85).

20 juin 1915, kaza de Koçhisar (vilayet de Sivas) : 2 000 hommes, dont tous les curés du kaza, sont internés dans la prison de Koçhisar, et exécutés avant les déportations. Chaque nuit, ces mâles sont sortis de la ville par groupes de cent et exécutés dans les gorges de Seyfe ou au niveau du pont de Bogaz, sous la direction des chefs çete de l'O.S. Kütükoglu Hüseyin et Zaralı Mahir. Le premier convoi, comprenant des villageois, part vers le 20 juin. Il est suivi par une caravane formée des habitants de Koçhisar, dont cinq cents mâles. Après une première attaque de çerkez de Kustepe, ce convoi parvient au village d'Oulach, et y est fusionné avec une autre caravane comprenant mille femmes et deux cents hommes du reste du kaza. Deux jours plus tard, le groupe arrive à Hasançelebi, où 200 adolescents sont séparés du convoi et exécutés. Le jour suivant, à Hekimhan, ce sont les vieillards qui sont extraits du convoi et massacrés. Quelques dizaines de femmes de Koçhisar parviennent à l'automne 1915 à Hama, en Syrie.

*** (Kévorkian, 2006 :548-549).

Entre le 20 et le 29 juin 1915, kaza de Koçgiri/Zara : Environ 7 000 Arméniens du kaza sont déportés vers Divrig/Divrifii, puis Harput, Maden, Severeke, Urfa, Veransehir et Rakka.

** (Kévorkian, 2006 :549).

20 au 30 juin 1915, kaza de Derik (vilayet de Dyarbekir) : Le président de la cour martiale de Dyarbekir, Tefvik bey procède à l'élimination des hommes, par petits groupes, puis fait déporter les

femmes et les enfants qui sont massacrés près de la ville par des çete de l'O.S. Le 27 juin, les chefs religieux des différentes confessions sont pendus en place publique.

** (Armalto, 1970 : 345; Rhétoré, ms. :43; Ternon, 2002 :100-101).

21 juin 1915 : L'ordre général de déportation de tous les Arméniens sans exception est transmis à tous les vilayet par le ministre de l'Intérieur Talât.

** (Dündar, 2006 :265-266).

21 juin 1915, Midyat (sancak de Mardin) : Les maisons chrétiennes de Midyat sont perquisitionnées. Une centaine d'hommes sont arrêtés et exécutés hors de la ville, dans le lieu-dit Puits de Sayta.

** (Kévorkian, 2006 :459).

21 juin 1915, kaza d'Arapkir (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 300 hommes d'Arapkir sont noyés dans l'Euphrate par des çete de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :495).

21 juin 1915, Merzifun (vilayet de Sivas) : Environ 9 000 Arméniens de Merzifun sont mis en route vers le désert syrien, via Hasançelebi, Fırncılar, Suruc, Arapbunar, puis Bab et Alep où une vingtaine d'hommes et moins d'une centaine de femmes et d'enfants parviennent.

*** (Kévorkian, 2006 :559).

Été 1915, Constantinople : Environ 30 000 Arméniens de la capitale, principalement des célibataires et des personnes originaires des provinces, ont été déportés par petits groupes vers la Syrie.

** (Lepsius, 1986 :185).

22 juin 1915, Gürun (vilayet de Sivas) : Une vingtaine d'hommes de Gürün sont exécutés sur la route d'Albistan, par Tütüncü Hüseyin çavuş et ses irréguliers.

*** (Kévorkian, 2006 :553).

22 au 24 juin 1915, Trébizonde : Le Dr Bahaeddin Sakir, président de l'Organisation spéciale, entame une visite à Trébizonde le 22 juin. Le 24 juin, 42 notables arméniens, hommes politiques, principaux entrepreneurs, professeurs, sont arrêtés et mis en route par bateau le lendemain matin : ils sont noyés au large de Platana par des çete commandés par Tekkeli Nesad.

*** (Kévorkian, 2006 :586).

23 et 24 juin 1915, kaza d'Arapkir : Deux groupes de 250 hommes d'Arapkir sont noyés dans l'Euphrate par des çete de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :495).

23 juin 1915, Sivas : Une deuxième vague d'interpellations est lancée à Sivas : un millier d'hommes sont internés dans la prison centrale et les caves des medrese.

*** (Kapigian, 1924 :85).

23 juin 1915, Binga (vilayet de Sivas) : Environ 1 000 Arméniens de Binga sont déportés en un convoi vers Arapkir, puis vers le désert syrien.

** (Kévorkian, 2006 :552).

24 et 25 juin 1915, Harpout et Mezreh (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : La police procède à l'arrestation de tous les hommes qui sont assassinés dans la périphérie de Harpout, notamment au lieu-dit Gügen Bogazi, une gorge située près de Maden.

*** (Riggs, 1997 :77-78; Piranian, 1937 :179-182; Kévorkian, 2006 :477).

25 juin 1915, Bitlis : Cevdet et ses 8 000 « bouchers d'humains » commencent à rafler les mâles de Bitlis. 700 hommes sont exécutés à 6 milles de la ville ; les garçons âgés de un à sept ans sont brûlés vifs à la périphérie de Bitlis, en présence du vali Mustafa Abdülhalik.

** (Kévorkian, 2006 :417).

27 juin 1915, Gürün (vilayet de Sivas) : 40 notables de la sous-préfecture sont exécutés près de Çalikoglu par des çete de l'O.S.

** (Kévorkian, 2006 :554).

27 juin 1915, plaine de Harpout : Le ministère de l'Intérieur ordonne à Sabit bey, vali de Mamuret ul-Aziz, de prendre les dispositions nécessaires pour que des *muhacir* musulmans soient installés dans les villages arméniens « évacués ».

** (Kévorkian, 2006 :479).

27 juin 1915, Konak-Rouge de Mezreh : 500 détenus, arrêtés au cours des jours précédents, partent pour « Urfa » et sont assassinés à Göljük par des çete de l'O.S.

** (Piranian, 1937 :185; Kévorkian, 2006 :478).

29 juin 1915 : La troisième caravane de déportés d'Erzerum est mise en route vers Bayburt et Erzincan. Elle est composée d'environ 7 000 à 8 000 personnes, y compris 500 familles du district de Khodortchour. A Içkale, à dix heures de marche de la ville, 300 hommes sont fusillés et, un peu plus loin, dans les gorges de Kemah les hommes survivants. C'est toutefois dans les gorges de Kahta que la plupart des membres de ce convoi sont égorgés quelques semaines plus tard. Quelques dizaines de rescapés parviennent à Mosul, en Mésopotamie.

*** (Kévorkian, 2006 :364-365).

29 et 30 juin 1915, Bitlis et ses environs : 8 000 femmes et enfants sont expulsés de leurs foyers, parqués dans la cour de la cathédrale et quelques maisons, puis escortés au sud de Bitlis, jusqu'au pont des Arabi, par les çete de Cevdet bey. Environ 2 000 personnes y sont enlevées, les autres étant déportées vers le sud, par la route de Siirt. On évalue à 15 000 les Arméniens du sancak de Bitlis exécutés sur place.

** (Rafaël de Nogales, 1926 :133; Kévorkian, 2006 :417-418).

Fin juin 1915 : La deuxième caravane d'Erzerum atteint le site-abattoir des gorges de Kemah, au niveau du pont qui enjambe l'Euphrate. Des escadrons de çete, commandés par Oturakci Sevket et Hurukcizâde Vehib, filtrent les déportés. Huit à neuf cents hommes y sont séparés du convoi et éliminés par les çete de l'O.S. commandé par Çetebasi Jafer Mustafa le 18 juillet.

*** (Kévorkian, 2006 :363-364).

Fin juin 1915, kaza de Yeni Han : Après l'exécution des hommes, à proximité de Yeni Han, à Masadlar Yeri, environ 1 500 personnes sont déportées vers la Syrie.

* (Kévorkian, 2006 :549).

Fin juin 1915, sancak de Mardin : Les habitants jacobites et syriens catholiques de Kırbüran, ainsi que les Chaldéens de Kirjaus, Batı, Killet et Hisn Kayfa sont massacrés sur place ou prennent la fuite vers le massif du Tur Abdin.

** (Ternon, 2002 :175-176; Armalto, 1970 :413).

Fin juin 1915, sancak de Mardin : Tous les hommes de Savur, Arméniens et Jacobites confondus, sont arrêtés et exécutés à la périphérie du bourg. Les femmes et les enfants sont déportés en un convoi au-delà de Nisibin, à Karabhond, où ils sont tués et précipités dans un immense puits.

** (Ternon, 2002 :175-176; Armalto, 1970 :413).

Fin juin 1915, Gürün (vilayet de Sivas) : Les garçons âgés de dix à quatorze ans sont interpellés à Gürün. Kasap Osman, un des tueurs de l'Organisation spéciale, expédie un groupe de 120 garçons dans la vallée de Saçigaz, un village turc situé à deux heures, où ceux-ci sont égorgés.

*** (Kévorkian, 2006 :553).

Fin juin 1915, Tokat (vilayet de Sivas) : La population restante, soit environ 9 000 personnes, est déportée par tranches d'âge. Le han Azar sert de centre de détention provisoire pour les femmes d'âge mûr, interpellées par la police et mises en route, suivies par les jeunes femmes, puis les derniers Arméniens qui prennent le chemin de Sivas, par Çiftlik-Yeni Han, vers Sarkısla-Marach ou, le plus souvent, vers Kangal-Malatia. Les opérations sont supervisées par les çete de l'Organisation spéciale, en particulier Salih afia, boucher de son état, Çerkez Mirza bey, Çerkez Osman bey, Çerkez Mahmud bey, Çerkez Elmaylızâde Hacı effendi.

** (Kévorkian, 2006 :556).

Fin juin 1915, kaza de Niksar (vilayet de Sivas) : L'exécution des hommes et la déportation de la population restante, soit 3 500 âmes, y ont lieu à la fin du mois de juin sous la direction du kaïmakam, Rahmi bey.

** (Kévorkian, 2006 :556-557).

Fin juin 1915, kaza d'Erbaa (vilayet de Sivas) : Près de 7 000 Arméniens du kaza sont exécutés sur place (pour les hommes) ou déportés (pour les femmes et les enfants) sur l'axe Sivas-Kangal-Hasançelebi-Fırncılar.

** (Kévorkian, 2006 :557).

Fin juin 1915, kaza de Zile (vilayet de Sivas) : Les violences y touchent plus de 4 000 Arméniens. Les hommes sont arrêtés et escortés vers les marais de Gaz göl, et exécutés. Les femmes et les enfants déportés par l'axe Sivas-Kangal-Hasançelebi-Fırncılar.

** (Kévorkian, 2006 :557).

Fin juin 1915, kaza de Mehсудиye (vilayet de Sivas) : Les 600 Arméniens de ce kaza ont été déportés vers le désert syrien par le kaïmakam, Nafi bey.

** (Kévorkian, 2006 :567).

Juillet 1915 : La deuxième caravane d'Erzerum atteint la plaine de Fırncılar, au sud de Malatia, l'un des principaux sites d'abattage retenus par la Teskilât-ı Mahsusa, supervisé par le député du Dersim, Hacı Baloszâde Mehmed Nuri, et son frère Ali pacha, qui ont sous leurs ordres deux chefs kurdes de la tribu des Rechvan, Zeynel bey et Hacı Bedri aga, et Bitlisli Emin, un commandant de gendarmerie en retraite. 3 600 déportés y sont exécutés à l'arme blanche, dont 2 115 hommes.

*** (Kévorkian, 2006 :363).

Juillet 1915, sancak d'Argana : Environ 12 000 Arméniens d'Argana Maden, de Tchernik et de Tchenkouch (vilayet de Dyarbekir) sont déportés en plusieurs convois ; puis exécutés et jetés dans le gouffre de Yudan dere.

*** (Kévorkian, 2006 :451-452).

Début juillet 1915, kaza de Sarkisla : Le kaïmakam, Cemil bey a d'abord organisé l'arrestation de quatre cents villageois, éliminés sur place, chaque nuit, par groupes de vingt personnes. La déportation de quelque 20 000 Arméniens a commencé début juillet. Le convoi a ensuite emprunté le trajet habituel, par Alacahan, où des hommes ont été séparés et liquidés, puis Kötü han, où les attendaient les çete d'Emirpasaoglu Hamid bey. C'est au cours des étapes suivantes vers Hasançelebi, Hekimhan, Hasanbadrik, Kırk Göz et Fırncilar que presque tous les hommes restants ont été éliminés.
*** (Kévorkian, 2006 :549-550).

Début juillet 1915, kaza de Bünyan et d'Aziziye : Quelque 6 000 personnes sont déportées par la route de Gürün, vers Akçadag, puis Fırncilar, par le chef du club d'Aziziye de l'Ittihad, Havasoglu Hacı Hüseyin, appuyé par le kaïmakam Hamid Nuri bey, et le sous-préfet de Bünyan, du kaïmakam Nabi bey.
** (Kévorkian, 2006 :550).

Début juillet 1915, kaza de Gürün (vilayet de Sivas) : Sous la supervision de Küçükalizâde Bahri, chef jeune-turc local, Katırcı Nuri effendi, inspecteur des convois, et Deli Bekir Mustafa, plus de 10 000 Arméniens du kaza sont déportés en deux convois : le premier par Albistan, Kanlı Dere, Kani Dag, Ayranbunar, Sagin Bogaz, Aziziye, Göbeg Yoren, Fırncilar, puis par Ayntab, Marach, Urfa, Karabıyık, jusqu'à Der Zor ; le second par le même chemin, mais est ensuite orienté vers Hama, Homs et le Hauran. C'est dans les environs de Marach que nombre de déportés de Gürün sont massacrés.
** (Kévorkian, 2006 :554).

Début juillet 1915, Vezirköprü (vilayet de Sivas) : Le kaïmakam, Bekir bey, a organisé l'élimination de 1 612 Arméniens de la sous-préfecture, l'exécution des hommes, puis la déportation du reste de la population, via Havza, Amasia et Tokat, vers Sivas et Malatia.
** (Kévorkian, 2006 :562).

Début juillet 1915, Gümüşhacıköy (vilayet de Sivas) : Le kaïmakam, Ibrahim Niyazi bey, a supervisé l'élimination des 4 000 Arméniens de son kaza, via Havza, Amasia et Tokat, vers Sivas et Malatia.
** (Kévorkian, 2006 :562).

Début juillet 1915, Çorum (vilayet d'Angora) : 3 000 Arméniens de Çorum sont déportés en un convoi, via Bogazlian et Bozanti, vers les déserts de Syrie.
** (Kévorkian, 2006 :640).

Début juillet 1915, Derevank (sancak de Kayseri) : La population mâle est systématiquement arrêtée à Derevank et dans tous les villages arméniens de la vallée, puis exécutée.
** (Kévorkian, 2006 :647).

1^{er} juillet 1915, Tell Armen, sancak de Mardin : Les mâles âgés de dix à soixante-dix ans sont arrêtés à partir du 18 juin sur ordre du müdir Hıdıroglu Dervis. D'abord enfermés dans l'une des églises arméniennes, ils sont escortés, le 1^{er} juillet, sur la route de Güliye [Ksor] et exécutés par des Kurdes des environs. Les femmes et les enfants sont exécutés dans la seconde église et dans les champs environnants.
*** (Ternon, 2002 :158-161; Simon, s.d. :49-50).

1^{er} juillet 1915, Divrig (vilayet de Sivas) : Les quartiers arméniens de Divrig sont encerclés par des troupes régulières qui procèdent à l'expulsion des habitants, regroupés à la sortie sud-ouest de la ville, d'où on les met en route pour Arapkir. Jeunes femmes et jeunes filles sont alors prélevées pour les

harems des notables locaux. Le convoi est pillé peu après son départ, à Sarı Çiçek par des villageois kurdes des environs.

1^{er} juillet 1915, Mezreh : Le premier convoi, comprenant les habitants de trois quartiers de Mezreh, ceux de Devrich, Nayil Beg et des Marchés, soit environ deux mille cinq cents personnes, escortées par des soldats d'infanterie et des gendarmes montés, commandés par le capitaine Adam pacha, est mis en route vers Dyarbekir. Peu après la sortie de Mezreh, tous les mâles sont séparés du reste du convoi et éliminés. Les survivants parviennent à Ras ul-Ayn quinze jours plus tard et une poignée d'entre eux à Der Zor au bout de deux semaines.

*** (Davis, 1994 :41-43; Piranian, 1937 :215-219; Kévorkian, 2006 :482-483).

1^{er} et 2 juillet 1915, sancak de Malatia : 480 Arméniens détenus dans la prison de Malatia sont exécutés dans les environs de la ville, à Indere, par un escadron de çete basé à Taspınar.

** (Kévorkian, 2006 :505).

1^{er} au 3 juillet 1915, Trébizonde : 15 000 Arméniens de la ville et des villages environnants ont été déportés en trois convois, d'abord à dix minutes de la ville, dans le lieu-dit Deyirmen Dere, d'où ils sont partis en direction de Gümüşhane. Au total, ce sont 6 000 personnes qui quittent la ville du 1^{er} au 3 juillet. Une partie des hommes ont été séparés de leur convoi vers Gümüşhane et exécutés à une demi-heure de distance, par une bande de çete commandés par Mirza effendi, l'autre à Fırncılar, dans les gorges de Kanlı Dere, où officiaient les chefs kurdes Zeynel bey et Hacı Bedri aga. C'est dans les environs du lac de Göljük, que la plupart des déportés de Trébizonde sont exécutés.

*** (Kévorkian, 2006 :598-600).

1^{er} au 5 juillet 1915, Egin/Agn (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Les femmes, les enfants et les vieillards d'Agn et des 25 localités du canton, soit environ 13 000 personnes, sont déportés en trois convois en direction de Malatia et parviennent jusqu'au site-abattoir de Fırncılar, où une bonne partie est exterminée dans les gorges de Kahta.

*** (Kévorkian, 2006 :500-501).

2 juillet 1915 : Le deuxième convoi de Mezreh, comprenant les habitants des quartiers de Karaçöl, İcadiye et Ambar, près de trois mille personnes, est mis en route vers Malatia où les hommes sont séparés du groupe et exécutés. Après être passés par Urfa, les déportés survivants parviennent dans le désert syrien, à Der Zor, plusieurs semaines plus tard.

** (Piranian, 1937 :222-227).

2 juillet 1915, Mardin : 600 hommes sont escortés à l'extérieur des murailles de la ville et sommairement exécutés.

*** (Ternon, 2002 :138).

2 juillet 1915, vilayet de Bitlis : Les 2 598 Arméniens du village de Khoultig, situé à 2h au sud-est de Bitlis, sont attaqués par cent soldats et miliciens kurdes. Ils sont entassés dans des granges et brûlés vifs par Humaslı Farso et ses hommes.

*** (Kévorkian, 2006 :421-422).

2 juillet 1915, Çemızkezek (vilayet de Mamuret ül-Aziz) : Un convoi de 1 000 déportés originaires de Çemızkezek est mis en route vers Arapkir. 150 personnes parviennent vivantes à Alep deux mois plus tard.

*** (Kévorkian, 2006 :517-518).

3 juillet 1915, sancak de Mardin : 3 000 jacobites et catholiques de Güliye [Ksor] sont exécutés sur place par des escadrons de l'O.S.

*** (Ternon, 2002 :161-166).

3 au 7 juillet 1915, Amasia (vilayet de Sivas) : Environ 12 000 personnes sont déportées en cinq convois. Après Kangal, les convois d'Amasia voient tous leurs mâles âgés de plus de huit ans exécutés à Sarkısla, autour du 15 juillet, par des villageois turcs et çerkez commandés par Halil bey, le commandant des escadrons çete du vilayet de Sivas. Ils sont ensuite orientés vers Hasaңcelebi et Fırıncılar, où le premier convoi arrive le 7 septembre, puis Suruc, Arapbunar, Bab, Alep, Meskene et Der Zor, où quelques rescapés parviennent au cours de l'hiver.

4 juillet 1915, vilayet de Mamuret ul-Aziz : La population arménienne d'Huseynig est déportée, en un seul convoi, par la route de Malatia.

** (Piranian, 1937 :222-227; Atkinson, 2000 :40).

5 juillet 1915, vilayet de Mamuret ul-Aziz : 800 hommes originaires de Harpout et de Mezreh sont exécutés dans une gorge proche de Hanköy, par l'escadron de çete qui les accompagnait.

** (Atkinson, 2000 :40; Riggs, 1997 :103; Jacobsen, 2001 :73).

5 juillet 1915, Arapkir (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 7 000 Arméniens d'Arapkir, dont 250 hommes, sont déportés en un convoi vers Urfa. Les hommes sont séparés du groupe une semaine plus tard, au pont de Kırk Göz (« les 40 arches »), situé sur la Tohma çay, un affluent de la rive droite de l'Euphrate, et fusillés.

*** (Kévorkian, 2006 :496-497).

5 juillet 1915, Trébizonde : Catholiques et protestants arméniens, vieillards impotents, enfants et femmes enceintes sont déportés dans un quatrième et dernier convoi partant de Trébizonde.

*** (Kévorkian, 2006 :599).

5 au 18 juillet 1915, Sivas : 5 850 familles arméniennes de Sivas sont déportées en quatorze convois, entre le lundi 5 juillet et le dimanche 18, au rythme d'un départ par jour, avec en moyenne quatre cents foyers par caravane. Les déportations se font suivant la ligne Sivas, Tecirhan, Magara, Kangal, Alacahan, Kötihan, Hasaңcelebi, Hekimhan, Hasanbadrig, Aruzi Yazı, le pont de Kırk Göz, Fırıncılar, Zeydag, Gergerdag (les monts de Kanlı Dere, où officiaient les chefs kurdes de la tribu des Resvan, Zeynel bey et Hacı Bedri aga), avant de s'orienter vers Adıyaman, Samsat, puis de traverser l'Euphrate au niveau de Gözen, pour prendre la route de Suruc, Urfa, Veran Sehir, Ras ul-Ayn, voire celle de Mosul, ou encore celle de Bab, Mumbuc, pour arriver à Alep.

*** (Kévorkian, 2006 :544).

7 juillet 1915 : L'IAMM étend les zones destinées à « accueillir » les déportés aux « parties sud et ouest du vilayet de Mosul », aux localités du sancak de Kirkuk « éloignées d'au moins 80 kilomètres de la frontière iranienne ; les parties sud et ouest du sancak de Zor se trouvant à au moins 25 kilomètres des limites du vilayet de Dyarbekir, y compris les villages des bassins de l'Euphrate et du Kabur ; tous les villages et les villes de la partie ouest du vilayet d'Alep, ainsi que des régions Sud et Est, à l'exception de sa zone Nord et du pays syrien ; les sancak du Hauran et de Kerek, à l'exception des territoires se trouvant à moins de 25 km de la ligne de chemin de fer. Voici donc les régions où les Arméniens doivent être dispersés et installés dans une proportion de 10 % de la population musulmane ».

** (T. C. Basbakanlık Arsivi, 22 Sh 1333, IAMM, circulaire d'Ali Münîf, Sf 54/ 315, doc. n° 63).

7 et 8 juillet 1915, kaza de Yarpuz, d'Islahiye, de Bahçe et d'Osmaniye (sancak de Cebelbereket, vilayet d'Adana) : Environ 20 000 Arméniens de ces cantons sont déportés vers le désert syrien.

*** (Kévorkian, 2006 :745-746).

8 juillet 1915, Mezreh (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Les personnes exemptées de déportation, essentiellement des personnes âgées, sont déportées à leur tour en un convoi.

** (Jacobsen, 2001 :76-77).

8 au 14 juillet 1915 : Le Corps expéditionnaire d'Halil [Kut] arrive dans la plaine de Mouch et prend le contrôle de toutes les voies de communication. Les 103 localités arméniennes, abritant environ 75 000 âmes, sont systématiquement encerclées par les çete qui raflent d'abord les hommes, attachés par dix à quinze, escortés hors du village et exécutés dans un verger ou un champ proche. Femmes et enfants sont enfermés dans des granges aspergées de kérosène et brûlés vifs. 20 000 personnes parviennent à fuir vers les monts du Sassoun.

*** (Kévorkian, 2006 :422-423).

9 juillet 1915 : Le premier convoi de déportés de Göljük (vilayet de Dyarbekir) est expédié et ses membres exécutés à Gapan.

10 juillet 1915 : Le deuxième convoi de déportés de Göljük subit le même sort que le premier convoi.

*** (Kévorkian, 2006 :450-451).

10 juillet 1915 : Le mutesarif de Mouch, Servet bey, fait exécuter 300 soldats-ouvriers, incorporés dans un amele taburi, sur la route de Tchabaghtchour (sancak de Genc). Un autre bataillon de soldats-ouvriers comprenant 700 hommes est remis au commissaire Kâzım qui les envoie à Garmir, où ils sont fusillés.

*** (Kévorkian, 2006 :423).

10 juillet 1915 : Mahmud Kâmil, commandant de la III^e armée adresse depuis son quartier général de Tortum, aux vali de Sıvas, Trébizonde, Van, Mamuret ul-Aziz, Dyarbekir et Bitlis, un télégramme-circulaire chiffré ordonnant de condamner à mort « certains [éléments] de la population musulmane abritant chez eux des Arméniens » et de « veiller à ce qu'aucun Arménien non déporté ne puisse rester [...] Les Arméniens convertis doivent également être expédiés ».

** (T.V., n° 3540, doc. certifié conforme le 23 février 1919, ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale).

10 juillet 1915, Harpout (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Le premier convoi, comprenant cent cinquante familles du « Quartier-bas » (Vari Tagh), est mis en route, escorté de « Kurdes et de gendarmes »

** (Atkinson, 2000 :46; Jacobsen, 2001 :76-77).

10 juillet 1915, kaza de Çemiskezek (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : La population des 21 villages arméniens du kaza, soit près de 3 000 personnes, est mise en route en un convoi, depuis Arapkir, vers Urfa et Alep. Environ 15 % parviennent au terme du voyage.

*** (Kévorkian, 2006 :518).

10 juillet 1915, Samsun (vilayet de Trébizonde) : Des Arméniens mâles sont arrêtés et massacrés par des paysans dans les environs de la préfecture.

*** (Kévorkian, 2006 :608).

10 au 20 juillet 1915, kaza de Samsun, de Bafra et de Çarsemba (sancak de Canik) : Environ 30 000 Arméniens sont déportés jusqu'à Amasia. Après quoi, les hommes sont séparés, ligotés, dirigés vers Tokat, puis Çiflik ou Gisgisa où ils sont massacrés. Les femmes et les enfants passent par Sarkisla, près de Sivas, puis Malatia, près de laquelle ils sont jetés dans le Kırk Göz, un affluent de l'Euphrate. Les 2 000 Arméniens du kaza voisin de Bafra subissent le même sort, de même que les 15 000 Arméniens du kaza de Çarsamba.

*** (Kévorkian, 2006 :608-612).

11 juillet 1915, Dara (sancak de Mardin) : 7 000 déportés originaires d'Erzerum sont exécutés et jetés dans les immenses citernes byzantines de la ville, par les hommes de la VI^e armée commandés par le général Ali Ihsan pacha.

** (Simon, s.d. :86).

12 juillet 1915, Mouch : Le vicaire Vartan et une centaine de personnalités de Mouch sont arrêtés, escortés à Khaskiugh et fusillés. Les quartiers arméniens de la partie basse de la ville, Tchikrachèn et Proudî, sont bombardés, puis investis par des unités de l'armée et des escadrons de çete de l'O.S. 3 000 personnes sont escortées au village d'Arintchvank, à quelques kilomètres au nord-est de la ville, où ils sont séparés en deux groupes : les hommes sont fusillés dans le verger du village ; les femmes et les enfants brûlés vifs dans des granges.

** (Kévorkian, 2006 :423-424)

15 au 20 juillet, kaza de Terme, Uniye et Fatsa (sancak de Canik) : 25 notables d'Uniye et des environs sont arrêtés et fusillés. Les 12 000 Arméniens de ces régions sont déportés en quatre convois selon l'itinéraire emprunté par les Arméniens de Samsun. Environ 300 hommes parviennent à se réfugier dans les contreforts de la chaîne pontique.

*** (Kévorkian, 2006 :612-613).

15 au 20 juillet 1915, Angora : Après avoir fait démettre Hasan Mazhar, le vali intérimaire Atif bey, membre du Comité central jeune-turc, a fait arrêter 1 200 notables arméniens non catholiques d'Angora. Le 14 août, vers minuit, plusieurs centaines d'Arméniens ont été escortés par la police et la gendarmerie, attachés deux par deux, hors de la ville. L'escorte les a confiés aux çete qui les attendent dans un coin isolé. Ces recrues de l'Organisation spéciale sont des bouchers et des tanneurs d'Angora, « spécialement rémunérés » pour exécuter ces hommes, aidés de villageois des environs.

*** (Kévorkian, 2006 :621).

15 au 30 juillet 1915, Kayseri : L'arrestation des mâles de plus de quatorze ans devient systématique. Ils sont expédiés, chaque nuit, hors de la ville et exécutés sous la supervision du capitaine de gendarmerie et chef des çete de Kayseri, Gübgübzâde Sureya bey.

*** (Kévorkian, 2006 :645).

Mi-juillet au 7 août 1915, kaza de Bogazlian (sancak de Yozgat) : Les 48 villages arméniens du sancak, abritant 40 000 âmes, ont été vidés de leurs mâles, puis des femmes et des enfants, sous la supervision directe de Kemal bey, préfet intérimaire. Ce dernier a organisé un immense abattoir, dans les environs du village de Keller, où ces Arméniens ont été exterminés à l'arme blanche par des escadrons de çete de l'O.S. dirigés par le major Tevfik.

*** (Kévorkian, 2006 :628-629).

Mi-juillet 1915, kaza d'Akdagmaden (sancak de Yozgat) : 3 000 Arméniens de ce kaza sont exécutés sur place par des çete de l'O.S. venus d'Angora sous le commandement du major Tevfik.

*** (Kévorkian, 2006 :640).

16 juillet 1915, camp de transit de Fıncılar (sancak de Malatia) : Les filles âgées de moins de quinze ans et les garçons de moins de dix sont prélevés par les autorités parmi les convois de déportés transitant par Fıncılar pour officiellement être accueillis dans des orphelinats spécialement ouverts pour eux à Malatia. Plusieurs milliers sont noyés dans l'Euphrate quelques jours plus tard.

17 juillet 1915, Mardin : Le premier convoi, comprenant 250 membres des grandes familles arméniennes de Mardin, est mis en route, escorté par des gendarmes commandés par çerkez Sakir. Ils sont exécutés à l'arme blanche ou au fusil à Imam Abdul, près de Tell Armen, par les hommes du président de la cour martiale de Dyarbekir, Tevfik bey.

*** (Ternon, 2002 :139-144).

17 au 18 juillet 1915, Mouch : 5 000 habitants des quartiers hauts sont escortés à Komer, Khaskiugh, Norchè, Arintchvank, Aliznran, enfournés dans ses granges et brûlés vifs. Environ 10 000 femmes et enfants des villages de la plaine de Mouch — Sorader, Pazou, Hasanova, Salehan, Gvars, Meghd, Baghlou, Ouroudj, Ziaret, Khébian, Dom, Herguerd, Norag, Aladin, Goms, Khachkaldoukh, Souloukh, Khoronk, Kartsor, Kizil, Aghatch, Komer, Cheïkhlan, Avazaghpiur, Plel et Kurdmeydan —, sont déportés vers l'ouest, par la vallée de l'Euphrate oriental (Murat su), sous la conduite de gardiens kurdes. Beaucoup sont massacrés dans les gorges du Murat su qui s'ouvrent à l'ouest de Genc, par des çete kurdes venus de Jabahçur.

** (Kévorkian, 2006 :424).

18 juillet 1915, montagnes du Sassoun : Les tribus Cheg, Beder, Bozek et Calal prennent position à l'Est ; les Kurdes de Kulp, dirigés par les beg Hüseyin et Hasan, et ceux de Genc et de Lice investissent l'Ouest ; Khati bey de Mayafarkin, les tribus de Khiank, de Badkan et de Bagran pénètrent au Sud, tandis que l'armée régulière entreprend la liquidation du Sassoun par le Nord. Plusieurs dizaines de milliers d'Arméniens s'y trouvent réfugiés. Une résistance s'organise. Le 2 août, les défenseurs et la population du réduit tentent une sortie par le Nord. La majorité d'entre eux est exterminée sur place, notamment dans la vallée de Gorchik, après les derniers combats au corps à corps, qui ont lieu le 5 août.

18 juillet 1915 : Le quatrième convoi d'Erzerum, comprenant 7 000 à 8 000 déportés, essentiellement les ouvriers des fabriques militaires, les familles de soldats, de médecins militaires, de pharmaciens et le primat du diocèse, Mgr Smpat Saadétian, est mis en route vers Bayburt. Le réseau de l'Organisation spéciale le prend ensuite en charge : les hommes à Kemah et les femmes et enfants à Harpout. Environ trois cents rescapés, dont deux hommes déguisés en femme, parviennent à Cezire, puis Mosul.

*** (Kévorkian, 2006 :365).

18 juillet 1915, Harpout (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Le deuxième convoi de Harpout, comprenant 3 000 personnes, est mis en route en direction d'Urfa. Huit jours plus tard, à 3h de Malatia, au lieu-dit Çiftlik, les mâles âgés de plus de 12 ans ont été extraits du convoi et exécutés dans une caserne.

*** (Kévorkian, 2006 :484).

18 juillet 1915, Çankırı (vilayet de Kastamonu) : 56 membres de l'élite arménienne internés à Çankırı depuis avril 1915 ont été déportés et exécutés dans les environs. Ils sont restés internés à la prison d'Angora du 20 au 24 août et que le 24 au soir, tous ont été mis en route et exécutés quelques jours plus tard vers Yozgat.

*** (Kévorkian, 2006 :663).

18 juillet 1915, mutesarifat d'Ismit : L'ordre de déportation des Arméniens de 42 localités du sancak est signé par le ministère de l'Intérieur.

*** (Kévorkian, 2006 :688).

18 et 19 juillet 1915, Arslanbeg (mutesarifat d'Ismit) : La localité arménienne est encerclée par 200 soldats et des gendarmes, dirigés par un commandant de gendarmerie, Ibrahim bey. Le lendemain matin, les déportations commencent, tandis que le village est pillé par des çete çerkez de l'Organisation spéciale. Plus de 2 000 personnes sont déportées par Eskisehir, Konya, Bozanti, puis sont dispersées à Rakka, Meskene, Der Zor, Mosul ou Bagdad.

*** (Kévorkian, 2006 :690).

22 juillet 1915, vilayet de Bursa : Un cadre de la Sécurité générale, Mehmedce bey, accompagné de çete de l'Organisation spéciale, fait fusiller et incinérer 400 notables arméniens de Bursa, jusqu'alors internés à Orhaneli, dans les gorges de Karanlık Dere.

*** (Kévorkian, 2006 :695).

27 juillet 1915, Mardin : Le quatrième convoi d'hommes, comprenant environ 300 personnes, quitte Mardin. Ses membres sont exécutés et précipités dans les citernes souterraines de Dara.

Les conscrits arméniens sont massacrés plus tard, par petits groupes, sur la route de Nisibin, derrière la citadelle de Mardin pour 50 d'entre eux, le 12 août, au pied du couvent de Mar Mikaël pour 12 autres, le 24 août. 17 maçons travaillant à la construction du minaret de la mosquée el-Sahiya, ne sont exécutés qu'en octobre 1915.

*** (Kévorkian, 2006 :458).

28 juillet 1915, Harpout (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Le troisième et dernier convoi de Harpout, emmène les vieillards, des jeunes femmes, quelques enfants et des aveugles qui avaient été jusqu'alors ménagés.

** (Jacobsen, 2001 :82-83; Davis, 1994 :53).

28 juillet 1915, kaza de Hüsnî Mansur : Après l'arrestation et l'élimination des hommes, au cours des mois de juin et juillet, les femmes, les enfants et les vieillards sont déportés en un convoi en direction d'Urfa. 200 garçons et vieillards sont exécutés dans les gorges de Karakayık.

** (Kévorkian, 2006 :509).

29 juillet 1915, Ayntab (vilayet d'Alep) : L'ordre de déportation venu d'Istanbul est examiné par le comité jeune-turc local qui entreprend de dresser la liste des premiers Arméniens à expédier. Le premier convoi, comprenant surtout des notables, est mis en route dès le 30 juillet. Les 36 000 Arméniens d'Ayntab sont déportés à raison de 300 familles chaque jour, orientés pour la plupart vers la gare d'Akçakoyun, où ils sont parqués dans un camp de transit, entouré de barbelés, embarqués dans des wagons à bestiaux pour Alep, puis expédiés à pied dans le désert syrien, à Der Zor.

*** (Kévorkian, 2006 :752).

31 juillet 1915, Musa Dagh (sancak d'Antakya) : 4 200 Arméniens se retranchent sur les hauteurs du Musa Dagh, assiégés par les troupes régulières à partir du 8 août. Le 10 septembre, un navire de guerre français, le Guichen, repère l'appel de détresse des assiégés. Avec trois autres croiseurs, dont le Jeanne-d'Arc, les marins français entreprennent de transférer à leur bord les plus de quatre mille villageois débarqués à Port-Saïd.

*** (Kévorkian, 2006 :758).

1^{er} au 15 août 1915, Kessab et Alexandrette (sancak d'Antakya) : Environ 10 000 de Kessab et d'Alexandrette sont déportés en direction de Homs et Hama, par le kaïmakam, Fatih bey.

** (Kévorkian, 2006 :758).

2 août 1915 : Les députés Krikor Zohrab et Vartkès Séringulian quittent Urfa et sont exécutés à deux heures de la ville, dans une gorge profonde, Seytan deresi, pratiquement sur les mêmes lieux que l'élite arménienne d'Urfa, par Çerkez Ahmed, un officier de l'O.S.

*** (Kévorkian, 2006 :765).

2 au 7 août 1915, Sivas : Les prisonniers de la medrese de Gök ont été extraits chaque nuit de la ville, par groupes de cent à deux cents, et emmenés à Karlık, dans la vallée de Çelebiler, à environ quatre heures au nord-ouest de Sivas, où ils ont été abattus à la hache.

** (Kévorkian, 2006 :567-568).

3 août 1915 : La population arménienne de Van et des environs, soit plusieurs dizaines de milliers de personnes, est évacuée en direction du Caucase. Elle est attaquée en cours de route par des çete kurdes et des Turcs, dans une gorge de la région de Perkri : près de 1 600 personnes y sont massacrées. On recense, dans la seule ville d'Etchmiadzin, où sont stationnés ces réfugiés, 2 613 décès en quinze jours, entre la fin août et le début septembre 1915, essentiellement dus aux épidémies.

4 août 1915, Mezreh (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Les détenus arméniens de la prison centrale de Mezreh, formant l'élite politique de la région, refusent de se laisser déporter et s'immolent par le feu.

*** (Jacobsen, 2001 :84; Piranian, 1937 :296-300).

4 août 1915, kaza de bazarköy (vilayet de Bursa) : 2 000 soldats et gendarmes assiègent le bourg de Çengiler, sous la supervision de Hacı Alaeddin, délégué du CUP, et d'Abdülhamid bey, commandant militaire à Bursa. Ils déportent le jour même 1 200 familles vers la Syrie. Les hommes ont été séparés du convoi à une demi-heure du bourg et exécutés au bord d'une rivière, au lieu-dit Barzudag. Les Arméniens d'Ortaköy, Keramet, Sıız et Benli, soit environ 10 000 âmes, sont déportés les jours suivants.

*** (Kévorkian, 2006 :698).

6 août 1915, kaza de Nallihan et Mihaliçik (vilayet d'Angora) : Tous les mâles de Nallihan, de quatorze ans et plus, ont été arrêtés et mis en route, en compagnie de trois cents femmes et enfants, escortés par une escouade commandée par Abdül Selim Tevfik. Deux semaines plus tard, 260 hommes ont été séparés du convoi et internés au konak d'Angora. Le 23 août, ils ont été mis en route vers le désert syrien.

** (Kévorkian, 2006 :624).

6 au 9 août 1915, Ismit : 4 000 Arméniens d'Ismit sont déportés en trois convois, vers Konya. Les autorités procèdent ensuite à la destruction méthodique des maisons du quartier arménien et de l'évêché, qui sont incendiés, puis du cimetière arménien.

** (Kévorkian, 2006 :690).

8 août 1915 : Le commandant de la III^e armée, Mahmud Kâmil, reçoit l'ordre de ne plus s'occuper des déportations, mais uniquement de coopérer avec l'administration. Cette mesure a été prise à la suite d'une conférence qui s'est tenue à Erzincan autour du 31 juillet 1915, réunissant les vali d'Erzerum, Trébizonde, Harpout, Sivas et de nombreux mutesarif et kaïmakam, comme celui de Bayburt, sous la présidence du Dr Bahaeddin Sakir, chef de l'O.S.

** (Kévorkian, 2006 :382).

8 août 1915, kaza de Cezire (sancak de Mardin) : L'extermination des habitants des zones rurales de la Cezire commence le 8 août et se prolonge durant une semaine.

** (Simon, s.d. :88).

8 août 1915, kaza de Yozgat (vilayet d'Angora) : 471 notables arméniens de Yozgat sont arrêtés et déportés. Peu après un deuxième groupe, formé de 300 hommes, a été envoyé à quatre heures de la ville, à Dere Mumlu et liquidé.

** (Kévorkian, 2006 :634-635).

8 au 12 août 1915, Sivas : Les détenus de la medrese de Sifahdiye ont été emmenés, par groupe de deux cents à trois cents, dans une ferme située à trois heures de Sivas, près de l'école d'apprentissage. Ils y ont été exécutés sous les ordres du secrétaire-responsable de l'Ittihad, Gani bey.

** (Kévorkian, 2006 :568).

10 août 1915 : Un bataillon de l'O.S., commandé par Halil [Kut], exécute les 1 500 soldats-ouvriers arméniens et syriaques de deux bataillons de travail stationnés dans les environs d'Urfa, à Karaköprü et Kudeme.

** (Kévorkian, 2006 :765).

10 août 1915, Mardin : Le troisième convoi, fort de 600 personnes, est mis en route. Ses membres sont exécutés en cours de route, notamment à Salah et Harrin.

*** (Ternon, 2002 :146-147).

10 et 12 août 1915, Merzifun (vilayet de Sivas) : 72 Arméniens, dont nombre de professeurs, réfugiés dans l'Anatolia College, sont interpellés et mis en route vers Zile, escortés de gendarmes : les hommes ont été séparés du groupe à Yeni Han, ligotés et exécutés. Le 12, policiers et gendarmes forcent les portes de l'Anatolia College et s'emparent des 63 orphelines arméniennes de l'établissement américain.

*** (Kévorkian, 2006 :561-562).

11 août 1915, kaza d'Adabazar (mutesarifat d'Ismit) : L'ordre de déporter les Arméniens d'Adabazar et des villages environnants est rendu public. La troupe encerclé les quartiers arméniens et contrôle leurs accès. Les autorités interdisent à la population d'emporter leurs biens mobiliers. En quinze jours, plus de 20 000 personnes sont mises en route en direction de Konya en plusieurs convois.

*** (Kévorkian, 2006 :689-690).

11 août 1915, Karaman (vilayet de Konya) : 1 000 Arméniens de la ville sont déportés, par Eregli-Bozanti-Tarse-Osmaniye-Katma-Alep, à Meskene, dans le désert syrien, sur ordre du maire, çerkez Ahmedofilu Rifât, secondé par Helvacızâde Hacı Bekir et Hadimlizâde Enver.

*** (Kévorkian, 2006 :713).

13 août 1915, sancak de Kayseri : À partir de cette date environ 20 000 Arméniens de Kayseri et Talas sont déportés en plusieurs convois vers le désert syrien par la route Incesu, Develi, Nidge, Bor, Ulukisla, sous la supervision personnelle de Yakub Cemil bey, le délégué du CUP dans la province. Le premier convoi de Kayseri, comprend les Arméniens vivant dans les quartiers périphériques.

*** (Barton, 1998 :124; Kévorkian, 2006 :646).

13 au 15 août 1915, mutesarifat d'Ismit : 8 000 Arméniens de Bardizag/Bagçecik sont déportés, suivant de près par ceux de Döngel et Ovacık, vers Konya et Bozanti.

*** (Kévorkian, 2006 :690).

13 au 15 août 1915, sancak d'Afionkarahisar (mutesarifat de Kütahya) : 7 500 Arméniens du sancak, dont 4 500 de la préfecture, sont déportés sous la supervision du Dr Moktar Besim, secrétaire-responsable du CUP à Afionkarahisar.

*** (Kévorkian, 2006 :703-704).

14 août 1915, sancak d'Eskisehir (mutesarifat de Kütahya) : Les 4 500 Arméniens de quatre localités du sancak ont été déportés sous la supervision du Dr Besim Zühtü, secrétaire-responsable du CUP à Eskisehir.

*** (Kévorkian, 2006 :703).

15 août 1915, kaza de Zyr/Stanos (vilayet d'Angora) : 700 mâles de plus de quinze ans ont été arrêtés et transférés sous escorte à Angora. Quelques jours plus tard, ils ont été emmenés dans la vallée de Çayas Bahcesi et massacrés.

*** (Kévorkian, 2006 :624).

15 au 17 août 1915, sancak de Malatia : Le premier convoi de déportés de différents quartiers de Malatia est formé et expédié vers Sürgü. Il est en partie décimé à 2h, dans la vallée de Begler Deresi, et liquidé à Akçadag, par les tribus kurdes locales.

*** (Kévorkian, 2006 :508).

Mi-août 1915, kaza de Gemlik (vilayet de Bursa) : 12 000 Arméniens des localités de Gemlik, Beyli et Karsak sont déportés en direction d'Eskisehir, puis empruntent à pied l'axe Konya-Bozanti-Alep.

* (Kévorkian, 2006 :698).

Mi-août 1915, sancak de Smyrne : Les Arméniens de Menemen, Kusadasi, Bayındir, Söke et Pergame (1 000 âmes) sont déportés sous la supervision de Farah bey, kaïmakam de Kusadasi/Dikili, et d'Arif Hikmet bey, kaïmakam de Pergame.

** (Kévorkian, 2006 :708).

Mi-août 1915, sancak de Burdur (vilayet de Konya) : Environ 1 500 Arméniens de Burdur sont déportés, sur ordre du mutesarif Celaleddin bey, vers Rakka et Ras ul-Ayn, puis Der Zor.

** (Kévorkian, 2006 :714).

Mi-août 1915, sancak de Nigde (vilayet de Konya) : Environ 4 500 Arméniens de Nigde, Bor, et Nevsehir sont déportés vers la Syrie. 1 500 autres, établis à Aksaray, sont exécutés à la fin août par Nazmi bey, kaïmakam de Nigde, et le lieutenant-colonel Abdül Fetah, directeur du bureau des déportations à Aksaray.

** (Kévorkian, 2006 :714).

Mi-août au 3 septembre 1915, Adana : 5 000 familles (20 000 âmes) sont déportées en huit convois à destination de la Syrie sous la supervision d'Ali Münîf, adjoint du ministre de l'Intérieur Talât et député d'Adana, et du directeur de la police, Adil bey.

** (Kévorkian, 2006 :737-738).

Mi-août 1915, kaza de Birecik et de Rumkale : Environ 3 000 Arméniens de ces cantons sont déportés vers le désert de Mésopotamie.

** (Kévorkian, 2006 :771).

16 août 1915, Nisibin (sancak de Mardin) : Les notables chrétiens, y compris l'évêque jacobite de Nisibin sont arrêtés et exécutés hors du bourg. Femmes et enfants sont exterminés au cours des jours suivants et jetés dans 65 puits.

*** (Ternon, 2002 :182-184; Simon, s.d. :12).

17 au 19 août 1915, vilayet de Bursa : 1 800 familles, soit près de 9 000 Arméniens de Bursa sont déportés en trois convois vers la Syrie, via Konya et Bozanti, dans des wagons à bestiaux ou à pied.

*** (Kévorkian, 2006 :696).

18 août 1915, kaza d'Everek (sancak de Kayseri) : Après l'extermination des mâles, 13 000 Arméniens ont été déportés vers la Syrie sous la supervision du kaimakam Salih Zeki : environ 600 ont survécu à Alep et 400 à Damas.

*** (Kévorkian, 2006 :649).

18 et 19 août 1915, Sivrihisar (vilayet d'Angora) : 4 000 Arméniens de Sivrihisar sont déportés en deux convois, vers la gare d'Eskisehir, puis par train en Syrie, dans les camps de Rakka et Der Zor.

*** (Kévorkian, 2006 :625-626).

18, 28 et 29 août 1915, Talas (sancak de Kayseri) : Les Arméniens de Talas ont été déportés en trois convois vers la Syrie.

** (Barton, 1998 :122-123; Kévorkian, 2006 :647).

19 août 1915, çankırı (vilayet de Kastamonu) : Un deuxième groupe d'intellectuels arméniens internés à Çankırı depuis avril 1915 a été transféré à la prison d'Angora, où il a séjourné du 20 au 24 août. Le 24 au soir, ces hommes ont été mis en route et exécutés quelques jours plus tard vers Yozgat.

*** (Kévorkian, 2006 :663).

19 août 1915, Medz Norkiugh (kaza de Bazarköy, vilayet de Bursa) : Sous la supervision du müdir Mehmed Fahri, près de 8 000 Arméniens sont en direction d'Eskisehir, puis empruntent à pied l'axe Konya-Bozanti-Alep.

** (Kévorkian, 2006 :698).

19 Août 1915, Bilecik (sancak d'Ertugrul, vilayet de Bursa) : 13 000 Arméniens de Bilecik et de localités environnantes sont déportés sous la supervision du secrétaire-responsable, Ahmed Mercimekzâde, délégué sur place par le Comité central jeune-turc.

*** (Kévorkian, 2006 :699-700).

19 et 20 août 1915, Urfa : Çerkez Ahmed et ses çete procèdent au massacre de plusieurs centaines d'Arméniens qui ont investi Urfa.

*** (Kévorkian, 2006 :766).

20 août 1915, Aksehir (vilayet de Konya) : Le premier convoi de déportés d'Aksehir est mis en route vers le désert syrien. Au total 5 000 Arméniens de la ville sont déportés vers la même destination au cours des semaines suivantes.

*** (Kévorkian, 2006 :713).

21 août 1915, Konya : 3 000 Arméniens de la ville sont déportés en un convoi vers la Syrie, sur ordre de Ferid bey, surnommé Hamal Ferid, secrétaire-responsable du CUP à Konya.

*** (Kévorkian, 2006 :712).

22 août 1915, Yozgat : Le premier convoi de Yozgat, comptant 2 000 femmes et enfants, quitte la ville par la route du sud. Le 27 août, ils sont encerclés à Karahacı, par des villageois turcs et çerkez qui les exterminent, à l'exception de quelques jeunes filles et enfants enlevés pour être vendus.

*** (Kévorkian, 2006 :637).

23 août 1915, Mardin : Le quatrième convoi, comprenant 300 déportés, quitte Mardin. Ses membres sont exécutés à Salah et Harrin.

*** (Ternon, 2002 :146-147).

23 au 25 août 1915, sancak de Malatia : Le deuxième convoi de déportés de Malatia est formé et expédié vers Fırincilar. Une partie du groupe parvient jusqu'à Samsat.

** (Kévorkian, 2006 :508).

26 août 1915, Merzifun (vilayet de Sivas) : Le corps médical de l'hôpital américain de Merzifun, composé de 52 Arméniens qui soignaient notamment des blessés de guerre, est arrêté sur ordre du vali Muammer et éliminé.

** (Kévorkian, 2006 :562).

27 août 1915, Angora : Des gendarmes et des policiers investissent les quartiers arméniens et les résidences d'été et procèdent à l'arrestation de mille cinq cents catholiques mâles, y compris l'évêque et dix-sept prêtres, regroupés en ville. Dans la nuit du dimanche 29 août, on les met en route jusqu'au village de Karagedik, où ils devaient être exécutés, mais sont finalement déportés comme le reste de la population arménienne suite à une intervention d'Angelo Maria Dolci, le délégué apostolique romain et de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, Pallavicini, par Kirsehir, Kayseri et Biga, jusqu'à Alep où un peu plus de 200, dont l'évêque, parviennent. Expédiés à Ras ul-Ayn ou Der Zor, quatre prêtres et une trentaine de laïcs survivent finalement au camp de Meskene.

** (Kévorkian, 2006 :622).

27 août 1915, Yozgat : Le deuxième convoi de Yozgat, comprenant 1 700 femmes et enfants, est mis en route pour Keller où plusieurs escadrons de çerkez recrutés par l'O.S. et commandés par Iliyas bey les exterminent.

*** (Kévorkian, 2006 :637).

27 août 1915, Tomarza (sancak de Kayseri) : Après avoir exterminé 400 hommes de la localité, près de 4 000 Arméniens de Tomarza ont été déportés vers Alep, via Hacın. Lorsque leur convoi est arrivé à Alep, il ne restait plus 300 survivants.

*** (Kévorkian, 2006 :650).

28 et 29 août 1915, Cezire (sancak de Mardin) : Les évêques syrien catholique et chaldéen de Cezire sont assassinés les premiers ; tous les hommes arméniens et nombre de Chaldéens et de Jacobites sont arrêtés, puis égorgés à l'arme blanche, à la périphérie de la ville, et jetés dans le Tigre.

*** (Ternon, 2002 :180-182).

29 et 30 août 1915, sancak de Malatia : Les 400 détenus survivants de la prison de Malatia sont égorgés dans l'abattoir de l'établissement.

*** (Kévorkian, 2006 :508).

Août 1915, kaza de Kandere (mutesarifat d'Ismit) : 3 500 Arméniens d'une dizaine de localités rurales sont déportés par l'axe Konya-Bozanti, sous la supervision du kaïmakam de Kandere, Kâmil bey.

*** (Kévorkian, 2006 :691).

Août 1915, kaza de Muhalic, Kirmasti et Edrenos (vilayet de Bursa) : Environ 8 500 Arméniens de ces kaza dispersés dans dix localités sont déportés vers la Syrie.

** (Kévorkian, 2006 :699).

Août 1915, kaza de Yenisehir, Inegöl et Sögüt (sancak d'Ertugrul, vilayet de Bursa) : 12 000 Arméniens de ces cantons sont déportés sous la supervision d'Emin effendi, secrétaire-responsable du CUP et du député d'Inegöl, Mehmed bey.

** (Kévorkian, 2006 :700-701).

Août 1915, sancak de Karasi, vilayet de Bursa : Environ 20 000 Arméniens de Bandırma et Balıkeser sont déportés sous la direction d'Ahmed Midhat bey, mutesarif de Balıkeser, Dyarbekirli Cemal bey, secrétaire général du sancak, Ömer Lutfi bey, secrétaire-responsable du CUP à Bandırma, et Servet bey, président de la municipalité de Bandırma.

** (Kévorkian, 2006 :701-702).

Fin août 1915, kaza de Geyve (mutesarifat d'Ismit) : Plus de 8 000 Arméniens de sept villages du kaza sont déportés vers la Syrie via Konya.

* (Kévorkian, 2006 :691-692).

Fin août 1915, kaza de Karamursal et Yalova (mutesarifat d'Ismit) : 8 600 Arméniens de huit localités du kaza sont déportés vers la Syrie via Konya.

** (Kévorkian, 2006 :692).

Fin août et septembre 1915, Tarse et Mersine (vilayet d'Adana) : 600 familles arméniennes de ces kaza sont progressivement déportées vers la Syrie.

** (Kévorkian, 2006 :741-742).

Août 1915 au printemps 1916, camp de concentration d'Islahiye : Environ 60 000 déportés meurent, victimes de la famine et du typhus, durant les dix mois de fonctionnement du camp.

** (Kévorkian, 2006 :784).

1^{er} septembre 1915, Cezire (sancak de Mardin) : Les femmes et les enfants de Cezire sont déportés, par kelek (radeaux locaux), vers Mosul. La plupart sont noyés en cours de route.

*** (Ternon, 2002 :180-182).

Début septembre 1915, Angora : Les femmes, les enfants et les vieillards d'Angora, apostoliques et catholiques confondus, ont été expulsés de leurs foyers et leurs maisons scellées par la police. Plusieurs milliers de personnes ont ensuite été concentrées à la gare, où elles sont restées 25 jours, avant d'être finalement envoyées vers Eskisehir et Konia, puis l'axe de déportation vers la Syrie.

*** (Kévorkian, 2006 :622).

10 septembre 1915 : 8 000 femmes et enfants de convois en provenance de Harpout et d'Erzerum sont exterminés entre Dyarbekir et Mardin par des escadrons de çete de l'O.S.

** (Simon, s.d. :90).

14 septembre 1915 : 2 000 femmes et enfants de convois en provenance de Harpout et d'Erzerum sont exterminés dans les faubourgs de Nisibin.

** (Simon, s.d. :90).

15 septembre 1915, Mardin : Le cinquième convoi, avec 125 femmes et enfants, quitte la ville. La plupart des déportés sont exécutés à Salah et Harrin.

17 septembre 1915, lac de Göljök (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Un convoi de 3 000 déportés est détruit par des bandes kurdes sur les rives du lac de Göljök.

*** (Kévorkian, 2006 :491-492).

20 et 22 septembre 1915, Tekirdag (vilayet d'Edirne) : Les autorités procèdent à l'arrestation des notables, notamment des entrepreneurs arméniens de la ville, qui sont déportés vers la Syrie avec leurs familles.

*** (Kévorkian, 2006 :684).

22 septembre 1915 : 200 soldats-ouvriers originaires d'Erzerum sont liquidés, à 3h de Cezire, sous les yeux de Halil [Kut], par des çete de l'O.S.

*** (Simon, s.d. :91).

24 septembre 1915, lac de Göljök (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : Le consul américain à Harpout, Leslie Davis, découvre plusieurs immenses charniers localisés autour du lac de Göljök, comprenant les cadavres de milliers de déportés originaires de la province d'Erzerum.

*** (Atkinson, 2000 :55; Davis, 1994 :166-177).

24 septembre 1915, sancak de Bolu (vilayet de Kastamonu) : Le Dr Ahmed Midhat, chef de la police de Constantinople, délégué par le CUP à Bolu, a supervisé la déportation et le massacre de la population arménienne du sancak (environ 3 000 âmes), secondé par Suraya effendi, conseiller général, et Habib bey, député de Bolu. Certains de ces hommes ont été exécutés assez tardivement, en place publique : le 11 octobre 1915, les 3 et 10 janvier 1916, le 16 octobre 1916. Des enfants ont été « adoptés » par des familles turques et de jeunes arméniennes enfermées dans des harems.

*** (Kévorkian, 2006 :664-665).

26 septembre 1915 : Adoption de la « loi provisoire relative aux biens, dettes et créances des personnes qui ont été déportées », préparée par la Direction de l'Installation des Tribus et des Emigrés, attachée au ministère de l'Intérieur, instaurant les commissions des *Emvali Metruke* (« biens abandonnés »).

*** (*Takvim-i Vakayi*, n° 2303, 14/27 septembre 1915 :1-7).

29 septembre au 23 octobre 1915, Urfa : La population arménienne d'Urfa se retranche dans ses quartiers sous la direction de Mgrditch Yotnèghpérian et résiste à plusieurs assauts. Le 23 octobre au soir, après vingt-cinq jours de combats, toutes les positions arméniennes sont sous le contrôle de l'armée. Les hommes sont exécutés. 2 000 femmes et enfants déportés d'Urfa passent à Mardin le 20 octobre et 3 500 autres le 28 du même mois, avec pour destination la région de Mosul.

*** (Kévorkian, 2006 :766-769).

Septembre 1915, kaza de Kangal (vilayet de Sivas) : 2 000 villageois d'Oulach, momentanément épargnés pour assurer la récolte de blé indispensable à l'armée, sont déportés en un convoi vers les déserts de Syrie, par la voie de Malatia, Adiyaman et Suruc, sur ordre du kaïmakam Mohamed Ali bey.

** (Kévorkian, 2006 :551).

Automne 1915, camps de concentration de Katma et Azaz (vilayet d'Alep) : Environ 60 000 déportés ont péri dans ces deux camps de la famine et du typhus, au cours de l'automne 1915.

** (Kévorkian, 2006 :784-785).

Début octobre 1915, vilayet de Kastamonu : 2 000 hommes originaires de Kastamonu et Çangırı sont déportés en un convoi vers le désert syrien, par Çorum, Yozgat, Incirli, Talas, Tomarza, Hacın, Osmaniye, Hasanbeyli, Islahiye, puis Meskene, Der Zor et Abuharar.

** (Kévorkian, 2006 :662).

Mi-octobre 1915, sancak de Sinop : 800 hommes sont internés dans la mosquée de Sinop, puis exécutés. Plus de 4 000 Arméniens sont déportés par Çangırı et exécutés vers Yozgat ou expédié via Sivas vers Malatia et la Syrie.

** (Kévorkian, 2006 :665).

15 octobre 1915, Çorlu (vilayet d'Edirne) : Environ 1 500 Arméniens de Çorlu sont déportés, d'abord par bateau à Ismit, puis à pied ou en train via Konya, vers Bozanti et la Syrie.

** (Kévorkian, 2006 :685).

15 au 31 octobre 1915, Tekirdag (vilayet d'Edirne) : 10 000 Arméniens de la ville sont déportés vers le désert syrien en plusieurs convois par l'axe Istanbul-Konya-Bozanti-Alep.

** (Kévorkian, 2006 :684).

22 octobre 1915, Mezreh (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 500 garçons abandonnés, âgés de 4 à 8 ans, d'abord détenus dans des « orphelinats » de Mezreh, sont noyés dans l'Euphrate, à Izoli.

*** (Jacobsen, 2001 :99, 112).

27 au 28 octobre 1915, Edirne : Les 4 500 Arméniens de la ville sont déportés en deux convois par l'axe Istanbul-Konya-Bozanti, à pied ou par chemin de fer, vers la Syrie ou la Mésopotamie. Le pillage de leurs biens se fait au profit du club local de l'Ittihad et des écoles turques de la ville. 300 boutiques arméniennes du bazar d'Ali pacha sont détruites.

*** (Kévorkian, 2006 :681).

Octobre 1915 au début du printemps 1916, camp de concentration de Bab (vilayet d'Alep) : Entre 50 et 60 000 déportés décèdent dans ce camp en l'espace de six mois.

** (Kévorkian, 2006 :787).

Début octobre à mi-novembre 1915, camp de transit d'Arabpunar (vilayet d'Alep) : 4 000 déportés y meurent en six semaines, victimes d'épidémies.

** (Kévorkian, 2006 :802).

Octobre 1915 à fin mars 1916, camp de concentration de Ras ul-Ayn (mutesarifat de Zor) : Situé à l'est d'Urfa, aux confins de la Syrie et de la Mésopotamie, en milieu désertique, Ras ul-Ayn abrite un camp de déportés durant six mois.

** (Kévorkian, 2006 :804-805).

1^{er} novembre 1915, Smyrne : Le quartier arménien d'Haynots est encerclé par la troupe, qui procède à des perquisitions systématiques et à l'arrestation d'environ deux mille personnes. Celles-ci sont déportées vers la Syrie en trois convois : le 28 novembre, les 16 et 24 décembre.

** (Kévorkian, 2006 :708).

1^{er} au 10 novembre 1915, Tekirdag (vilayet d'Edirne) : Environ 3 000 Arméniens de la ville sont déportés vers la Syrie, via Konya et Bozanti, sous la supervision de Zekeria Zihni bey, mutesarif de Tekirdag.

** (Kévorkian, 2006 :685).

8 novembre 1915 : Adoption du « Règlement relatif au mode d'exécution de la loi provisoire du 13 septembre 1331/1915 sur les commissions de liquidation des biens laissés par les déportés, et leurs attributions », s'apparentant à un décret d'application.

*** (Takvim-ı Vakayi, n° 2343, du 28 octobre/10 novembre 1915, en 25 articles).

8 novembre 1915, Harpout (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 435 personnes raflées au cours des jours précédents, notamment dans l'hôpital américain de Harpout, sont déportées et exécutées dans « des vallées isolées », par les « gendarmes ».

** (Jacobsen, 2001 :108 and Davis, 1994 :91-92).

9 et 10 novembre 1915, Smyrne : 300 Arméniens catholiques de Smyrne, Cordelio et Karatas sont déportés vers Afionkarahisar, suivis par 3 à 400 personnes issues des milieux aisés.

** (Kévorkian, 2006 :708).

Novembre 1915, Kırkagac (vilayet d'Aydın) : 1 000 Arméniens de cette localité sont déportés vers Konya.

** (Kévorkian, 2006 :709).

Novembre 1915 à avril 1916, camp de concentration de Dipsi : 30 000 déportés y meurent en six mois.

** (Kévorkian, 2006 :813).

Début décembre 1915, Constantinople : 4 000 Arméniens de la capitale sont déportés vers la Syrie.

** (Lepsius, 1986 :185).

Décembre 1915 à mars 1916, camps de concentration de Lale et Tefrice (vilayet d'Alep) : Plusieurs dizaines de milliers de déportés y meurent durant les quatre mois d'activités de ces camps.

** (Kévorkian, 2006 :787).

Janvier 1916, Mezreh (vilayet de Mamuret ul-Aziz) : 300 enfants hébergés dans l'orphelinat allemand de Mezreh, dirigé par le pasteur J. Ehmann, sont remis aux autorités et brûlés vifs à 2h de la ville.

*** (Kévorkian, 2006 :493).

Janvier à septembre 1916, camp de concentration de Meskene (vilayet d'Alep) : Environ 80 000 déportés décèdent des suites du typhus, du choléra ou de la faim, dans ce camp en huit mois d'activités.

** (Kévorkian, 2006 :810-812).

Février 1916, Yozgat (vilayet d'Angora) : Agah bey, mutesarif de Yozgat, fait interpellé 1 300 à 1 500 femmes et enfants, qui servaient d'esclaves dans des maisons turques de la région, et les fait exécuter sur place.

*** (Kévorkian, 2006 :640).

Février 1916, Talas (sancak de Kayseri) : 150 jeunes filles arméniennes du collège américain de Talas invitées à se convertir se sont collectivement empoisonnées.

*** (Kévorkian, 2006 :648).

Février 1916, Ödemis (sancak de Smyrne) : 1500 Arméniens de ce bourg sont déportés vers la Syrie.
*** (Kévorkian, 2006 :708).

15 février 1916, Erzerum : Plusieurs centaines de conscrits arméniens versés dans des « bataillons de travail » sont fusillés dans une gorge voisine d'Askale (vilayet d'Erzerum).
** (Kévorkian, 2006 :381).

La deuxième phase de la destruction dans les camps de Syrie et de Mésopotamie (février à décembre 1916)

L'ultime étape du processus de destruction visait précisément les rescapés pour la plupart originaires d'Anatolie et de Cilicie. Le cadre de ces nouvelles violences, les vingt-cinq camps de concentration de Syrie et de Haute-Mésopotamie mis en place à partir d'octobre 1915, est longtemps resté *terra incognita* pour les chercheurs.

Gérés par une sous-direction des déportés, elle-même attachée à une direction de l'Installation des Tribus et des Emigrants (Iskân-ı Achâyirîn ve Muhâcirîn Müdüriyeti), un organisme dépendant du ministère de l'Intérieur, ces camps ont vu passer environ huit cent mille déportés. Déplacés de camp en camp, ceux-ci ont souvent succombé suite aux privations ou aux épidémies qui y sévissaient.

Un réseau clandestin, animé par des missionnaires basés à Alep, soutenus par les consuls américains et allemands, a toutefois permis de transmettre quelques secours et de retarder leur liquidation complète. C'est sans doute ce qui explique l'ultime décision de destruction des reliquats de déportés, vers la fin février ou le début du mois de mars 1916, par le Comité central jeune-turc. Celle-ci visait environ cinq cent mille déportés survivants, arrivés depuis six mois et plus en Syrie et Mésopotamie, parfois même adaptés à leur nouvel environnement. D'avril à décembre 1916, deux sites, Ras ul-Ayn au Nord et Der Zor, au Sud, ont été le cadre de massacres systématiques qui ont fait plusieurs centaines de milliers de morts.

La dissolution du Patriarcat arménien de Constantinople, le 28 juillet 1916, sur décision du Conseil des ministres, a été une manière de prendre acte de la disparition des Arméniens.

22 février 1916 : Le ministre de l'Intérieur, Mehmed Talât, ordonne la liquidation des déportés arméniens internés dans les camps de concentration de la ligne de l'Euphrate et leur concentration à Der Zor.

** (T. V. n° 3540 lu au cours de l'audience du 12 avril 1919, daté du 5 mai 1919, p. 5).

17 mars 1916, camp de concentration de Ras ul-Ayn : En cinq jours, l'opération visant à la liquidation systématique des 40 000 internés encore présents dans le camp est organisée par le kaimakam Kerim Refik bey, Adil bey, le directeur des Déportés, un Stambouliote « éduqué », et les Tchétchènes locaux, dont le chef est le maire de Ras ul-Ayn, Arslan bey.

*** (Kévorkian, 2006 :805).

19 mars 1916, Adana : Cevdet bey, ex- vali de Van, est nommé à la tête du vilayet d'Adana.

*** (Kévorkian, 2006 :847).

13 au 19 juin 1916, chantiers ferroviaires du Taurus et de l'Amanus : 2 900 ouvriers arméniens des chantiers de l'Amanus sont déportés par le colonel Hüseyin Avni, commandant de la gendarmerie du vilayet, président de la cour martiale d'Adana, et patron local de l'O.S., et exécutés entre Bahçe et Marach.

*** (Kévorkian, 2006 :848).

29 juin 1916, chantiers ferroviaires du Taurus et de l'Amanus : Environ 15 000 ouvriers arméniens sont déportés par le colonel Hüseyin Avni et exécutés entre Bahçe et Marach, voire plus loin, à Birecik, Veransehir, Urfa et Mardin pour les derniers.

*** (Kévorkian, 2006 :848).

Juillet 1916, Sivas : 2 500 soldats-ouvriers arméniens, internés à la medrese de Sivas, ont été sortis de la ville et massacrés entre Sarkısla et Gemerek, par Nuri effendi, capitaine de gendarmerie, sur ordre du vali Ahmed Muammer, « à coup de hache, de sabre, de massue et par balle, ou furent précipités par des criminels du haut des falaises ». Le secrétaire-responsable du CUP à Sivas, Gani bey, a organisé la destruction d'un autre amele taburi, à trois heures de Sivas, à Yon Yukus. Les 500 soldats-ouvriers travaillant vers Hanlı ont été exterminés à Kayadipi, à sept heures de Sivas et les 900 hommes du bataillon basé à Gemerek ont subi le même sort près de la fontaine d'Ortaköy. Au total, ce sont environ 5 000 conscrits arméniens, reliquat des amele taburiler de la III^e armée, qui ont été éliminés en juillet 1916.

*** (Kévorkian, 2006 :570-572).

Juillet 1916, Der Zor : Le mutesarif Ali Suad est démis et remplacé par Salih Zeki, bourreau des Arméniens d'Everek-Fenese.

*** (Kévorkian, 2006 :819).

Juillet à décembre 1916, Der Zor : En cinq mois, le mutesarif Salih Zeki procède à l'extermination de 192 750 déportés concentrés à Der Zor. Les massacres sont principalement opérés par des çete de l'O.S. recrutés parmi les Tchetchènes de Ras ul-Ayn dans les environs des localités de Marât, Suvar, Cheddadiye, Haseke et Markade.

*** (T. V. n° 3540, daté du 5 mai 1919; Kévorkian, 2006 :824-825).

28 juillet 1916, Constantinople : Le gouvernement ottoman a procédé à une « réforme » de la Constitution interne des Arméniens, prévoyant notamment la suppression du Patriarcat arménien de Constantinople et l'exil du patriarche à Bagdad.

*** (T. V. n° 2611, 28 juillet 1916, p. 1-5).

9 octobre 1916, Der Zor : 2 000 enfants de l'orphelinat de Der Zor ont été exécutés dans le désert à Suvar, sous la supervision du commissaire de police, Mustafa Sidki. Ils ont pour la plupart été enfournés dans des cavités naturelles et brûlés vifs, après avoir été aspergés de kérosène.

*** (Kévorkian, 2006 :824).

15 octobre 1916, Manisa (vilayet d'Aydın) : 400 Arméniens de la ville sont déportés sur l'initiative du commandant de la gendarmerie, Fehmi bey.

* (Kévorkian, 2006 :709).

24 octobre 1916, Der Zor : Environ 2 000 orphelins collectés par Hakkı bey, inspecteur du CUP, dans les camps du Nord, ont été attachés deux par deux et jetés dans l'Euphrate.

** (Kévorkian, 2006 :824).

22 janvier 1917 : Mehmed Talât est nommé grand vizir de l'Empire ottoman.

*** (Kévorkian, 2006 :855).

17 février 1917 : Le vali d'Alep Mustafa Abdülhalik est nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur.

*** (Kévorkian, 2006 :855).

11 et 12 septembre 1917, région de Mosul : Le général Halil [Kut] fait exécuter 15 000 Arméniens en deux nuits par des Kurdes et des irréguliers, en les faisant jeter dans le Tigre, attachés dix par dix.

* (Kévorkian, 2006 :808).

4 mai 1918 : La VI^e armée pénètre en Perse et menace directement Salmast et son chef-lieu, Dilmân, ainsi que la ville d'Ourmia.

** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :168-169).

15 mai 1918 : L'armée ottomane du Caucase attaque Alexandropol provoquant un exode massif de la population arménienne autour d'Erevan et des massacres, auxquels participe notamment le colonel Abdülkadri Hilmi, un membre de l'État-major général ottoman.

*** (Kévorkian, 2006 :863-865).

24 mai 1918 : Des forces arméniennes caucasiennes stoppent l'avance turque à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest d'Erevan, à Sardarabad, et au nord, à Karakilisa, à 30 km à l'est d'Alexandropol.

*** (Hovannisian, 1967 :191-194).

26-28 mai 1918 : Les trois entités politiques caucasiennes se déclarent indépendantes suite à la liquidation de la République transcaucasienne.

Mi-juin 1918 : Des soldats ottomans arrivés de Bayazid et des émigrés ottomans se trouvant à Makou massacrent les 500 Arméniens de la ville puis pillent leurs biens, ainsi que le trésor du monastère voisin de Saint-Thaddée.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :200-201).

21 juin 1918 : la VI^e armée ottomane, commandée par le général Ali Ihsan pacha [Sabis], arrive à Khoy, en Azerbaïdjan iranien, et le chef kurde Simko et ses hommes procèdent à l'extermination de la population arménienne de la ville et des villages des environs.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :169).

18 juillet 1918 (à partir du) : Soixante à soixante-dix mille réfugiés assyriens et arméniens quittent Ourmia en direction de Hamadân, où ils espèrent trouver la protection des Britanniques, pour échapper à l'avancée de la VI^e armée ottomane.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :179-180).

31 juillet 1918 : La VI^e armée ottomane entre à Ourmia et exterme 600 Assyriens réfugiés dans la mission française en compagnie de Mgr Sontag.

*** (Golnazarian-Nichanian, 2002 :179-180).

15 au 17 septembre 1918 : 15 à 20 000 Arméniens de Bakou sont massacrés par la population tatare de la ville sous la supervision du Dr Bahaeddin Sakir, président de l'O.S. Les forces ottomanes, commandées par Halil pacha, son neveu Nuri pacha et le général Mürsel, n'entrent en ville que le 16 septembre.

** (Hovannisian, 1967 :220-227; Kévorkian, 2006 :872-873).

7 octobre 1918 : Le cabinet Talât démissionne.

21 octobre 1918 (à partir du) : Le CUP organise son dernier congrès annuel et procède à une réorganisation complète de ses structures, dans la capitale comme dans les provinces. Il renaît sous l'appellation de Teceddüt Fırkası [= « Parti de la Rénovation »]. Ses avoirs sont transférés au nouveau parti présidé par Fethi bey [Okyar]. Les chefs unionistes décident de la création du Karakol (Le Gardien), une organisation ayant vocation à : 1) protéger les ittihadistes contre d'éventuelles poursuites judiciaires pour leur implication dans des crimes de guerre, en les évacuant de la capitale vers la province ; 2) organiser un mouvement de résistance en Anatolie et au Caucase, en transférant vers la province des cadres, de l'argent, des armes et du matériel.

*** (Zürcher, 1998 :141).

30 octobre 1918 : L'amiral Calthorpe et Hüseyin Rauf bey signent l'armistice de Moudros, entérinant la défaite de l'Empire ottoman.

1^{er} novembre 1918 : Les principaux chefs du CUP quittent Istanbul dans la nuit à bord d'un sous-marin allemand : Mehmed Talât, Ismail Enver, Ahmed Cemal, les Drs Bahaeddin Sakir et Nâzım, Aziz bey, Bedri bey, Cemal Azmi, vali de Trébizonde, Ismail Hakkı, Salih Zeki bey, mutesarif de Der Zor, Ismail Mustak bey, secrétaire général du Sénat, Resneli Nâzım bey, secrétaire-responsable du CUP à Mamuret ul-Aziz, Haydar Ibrahim, représentant de l'Azerbaïdjan à Istanbul.

*** (Zürcher, 1998 :138-140).

Le bilan des violences de masse

Les rescapés recensés à la fin de la guerre peuvent être classés en deux catégories principales : quelques milliers d'enfants et de jeunes filles enlevés par des tribus bédouines, récupérés après l'armistice d'octobre 1918 ; plus de cent mille déportés, surtout ciliciens, expédiés sur l'axe Alep-Homs-Hama-Damas-Maan-Sinaï, employés pour la plupart dans des entreprises travaillant pour l'armée, que l'armée britannique découvre, dans un état indescriptible, lors de sa lente conquête de la Palestine et de la Syrie, en 1917 et 1918.

On a par ailleurs recensé plusieurs dizaines de milliers de rescapés au Caucase et en Perse, dont certains sont morts ultérieurement suite à la famine ou à des épidémies, ainsi qu'environ quatre-vingt mille à Constantinople, une dizaine de mille à Smyrne, quelques milliers en Bulgarie. Il est bien entendu impossible de donner un chiffre exact et définitif du nombre de victimes de ces violences. On dispose, certes, de chiffres donnant des nombres de victimes précis, dans des régions données, comme l'extermination de 192 750 déportés concentrés à Der Zor entre juillet et décembre 1916, recensée par les autorités turques elles-mêmes (T. V., n° 3540, daté du 5 mai 1919), ou encore de rapports des consuls allemands ou américains d'Alep évaluant avec précision combien de déportés d'un convoi parti d'un lieu donné parviennent effectivement en Syrie. Mais l'addition de ces chiffres n'a aucun sens. La notion même de « victime » exige des précisions. Enfants ou femmes enlevés dans les convois peuvent avoir été comptabilisés comme disparus, alors que certains ont survécu, après avoir été islamisés, ou ont été récupérés à la fin de la guerre et réinsérés dans la société arménienne. D'autres ont survécu aux marches de la mort ou aux camps des déserts de Syrie, mais sont morts à la fin de la guerre des suites des traitements subis ou de famine. La seule méthode empirique qui permet de s'approcher de la vérité est de comparer le nombre de personnes recensées avant guerre avec celui des rescapés. On peut ainsi estimer que plus des deux tiers de la population arménienne de l'Empire ottoman — environ deux millions d'âmes à la veille de la Première Guerre mondiale — ont été exterminés au cours de la Première Guerre mondiale. Soit environ un million trois cent mille âmes, auxquelles il faut ajouter les victimes des opérations militaires et des massacres opérés par l'armée ottomane et ses affiliés

paramilitaires en Azerbaïdjan iranien, en Azerbaïdjan russe et dans le Caucase contre les populations civiles arméniennes ; soit un total sans doute proche d'un million cinq cent mille personnes.

Depuis plusieurs décennies, les autorités turques, relayées par leurs ambassades, les membres de la Société Turque d'Histoire, certains enseignants des universités publiques, l'essentiel de la classe politique, nient ces chiffres et évaluent pour leur part à quelques centaines de milliers le nombre des victimes arméniennes, les chiffres oscillant d'une déclaration à l'autre entre trois cent mille et six cent mille. Les manuels scolaires de la République turque relatent également les faits selon le dogme officiel, tandis que la législation nationale pénalise lourdement l'utilisation du terme « génocide » pour qualifier ces événements.

Des historiens comme Arnold Toynbee (*Armenian Atrocities, The Murder of a Nation*, Londres 1916) et Herbert Gibbons (*The Blackest Page of Modern History. Events in Armenia in 1915*, New York 1916) ont été les premiers à affirmer le côté systématique de la destruction.

La Sous-commission des Responsabilités de la guerre, instaurée le 3 février 1919, à Paris auprès de la conférence des préliminaires de Paix, avait pour mission d'étudier « les violations des lois et coutumes de la guerre et des lois de l'humanité ». Les juristes éminents qui composaient la « commission des quinze » ont noté qu'ils se trouvaient confrontés à des « cas non compris dans les dispositions réglementaires », dépassant les crimes de guerre codifiés jusqu'alors et en particulier « les massacres d'Arménie organisés par les autorités turques » qui n'entrent pas « dans le cas visé par les dispositions du Code pénal » (Kévorkian, 2006 :937). La commission développe aussi le concept de crime contre les « lois de l'humanité », tente d'en élaborer une définition juridique et conclut sur la nécessité de traduire en justice devant un « Haut-Tribunal » international « Toutes personnes, appartenant à des pays ennemis, si hauts placés qu'elles aient été, sans distinction de rang, chefs d'états compris, responsables d'infractions commises en violation des lois et coutumes de guerre ou des lois de l'humanité ». Ces travaux constituent la première tentative d'élaboration d'un droit international concernant des faits qui seront qualifiés plus tard de « génocide ».

Dans un discours (inédit) prononcé à New Haven (Connecticut) en 1949, à l'occasion de l'adoption de la Convention pour la répression et la prévention du Génocide, Raphaël Lemkin, qui a eu connaissance du dossier arménien dès 1921, alors qu'il vivait encore en Pologne, note, pour illustrer la nécessité qu'il y avait à adopter la dite Convention : « Ce ne fut qu'après l'extermination de 1 200 000 Arméniens au cours de la Première Guerre mondiale que les Alliés victorieux promirent aux survivants de cet abominable massacre une loi et un tribunal adéquats. Mais il n'en fut rien ». (Kévorkian, 2006 :947-948) L'homme qui a forgé le terme de génocide et lui a donné son contenu juridique a été le premier à qualifier implicitement de génocide les crimes commis par le régime jeune-turc envers la population arménienne de l'Empire ottoman et il s'est dès lors diffusé dans tous les milieux, y compris parmi les historiens.

Fin décembre 1919. Les rescapés arméniens sont localisés ainsi : Constantinople, 150 000 ; vilayet d'Edirne, 6 000 ; mutesarifat d'Ismit, 20 000 ; vilayet de Bursa, 11 000 ; sancak de Bilecik, 4 500 ; sancak de Karasi, 5 000 ; sancak d'Afionkarahisar, 7 000 ; vilayet d'Aydın, 10 000 ; vilayet de Kastamonu et Bolu, 8 000 ; sancak de Kirsehir, 2 500 ; sancak de Yozgat, 3 000 ; sancak d'Angora, 4 000 ; vilayet de Konya, 10 000 ; sancak de Sivas, 12 000 ; sancak de Tokat, 1 800 ; sancak d'Amasia, 3 000 ; sancak de Sabinkarahisar, 1 000 ; sancak de Trébizonde, 0 ; sancak de Lazistan, 10 000 ; sancak de Gümüşhane, 0 ; sancak de Canik, 5 000 ; vilayet d'Erzerum, 1 500 ; Van (la ville uniquement), 500 ; vilayet de Bitlis, 0 ; vilayet de Dyarbekir, 3 000 ; sancak de Harpout, 30 000 ; sancak de Malatia, 2 000 ; sancak de Dersim, 3 000 ; vilayet d'Adana, 150 000 (sous administration française jusqu'en novembre 1921) ; sancak d'Alep, 5 000 ; sancak d'Ayntab, 52 000 ; sancak d'Urfa, 9 000 ; sancak de Marach, 10 000 ; Jérusalem, 2 000 ; Damas, 400 ; Beyrouth, 1 000 ; Hauran, 400. Soit un total de 543 600 Arméniens.

** (Kévorkian, 2006 :917-918).

Les procès des criminels jeunes-turcs

Lorsque le Patriarcat arménien a été rétabli, après l'armistice de Moudros, un Bureau d'information (*Déghéghadou Tivan*), a été créé pour collecter des éléments en vue d'un procès.

La création d'une commission d'enquête administrative, la « commission Mazhar », au sein du Bureau de la Sûreté générale, par décret impérial du 21 novembre 1918, puis le mois suivant des cours martiales chargées de juger les criminels jeunes-turcs, entraîna l'instruction de nombreux dossiers. Dès sa formation, la « commission Mazhar » entreprit de recueillir des éléments et des témoignages en concentrant plus particulièrement ses investigations sur les fonctionnaires de l'État impliqués dans les crimes commis contre les populations arméniennes. Elle avait une capacité d'action assez étendue puisqu'elle pouvait assigner en justice, rechercher et saisir des documents, mais aussi faire arrêter et emprisonner des suspects en utilisant les services de la police judiciaire, voire d'autres services de l'État. D'emblée Hasan Mazhar adressa une circulaire officielle aux préfets et sous-préfets des provinces pour que les originaux ou des copies certifiées conformes des ordres reçus par les autorités locales concernant la déportation et le massacre des Arméniens lui soient remis. La Commission procéda également à l'interrogatoire sous serment de témoins. En un peu moins de trois mois, elle alimenta cent trente dossiers d'instruction, qu'elle transmet progressivement à la Cour martiale.

Les réactions observées dans la presse stambouliote lors des procès des criminels jeunes-turcs montrent que l'immense majorité de la population ne considérait pas ces actes comme des crimes passibles de sanctions. Il apparaît d'autre part que la cour martiale était avant tout soucieuse de faire porter la responsabilité des crimes commis sur un petit groupe d'hommes pour mieux exempter l'État ottoman de ses obligations et donner une certaine « virginité » à la Turquie qui s'apprêtait à signer un traité de paix avec les vainqueurs de la guerre.

Il faut enfin rappeler les préparatifs menés principalement par les gouvernements britannique et français, largement méconnus par l'historiographie occidentale, pour traduire devant un « Haut tribunal » international les criminels jeunes-turcs. Les catégorisations juridiques élaborées par la commission des Responsabilités et ses sous-commissions, siégeant dans le cadre de la Conférence des préliminaires de Paix, dès février 1919, si elles n'ont jamais été mises en œuvre pour punir les bourreaux jeunes-turcs des Arméniens, ont en revanche directement inspiré les juristes qui ont ultérieurement travaillé sur ces questions.

23 novembre 1918 : Une Commission d'enquête de l'administration est instituée par le sultan au sein des locaux de la Sécurité générale, sous la présidence de Hasan Mazhar bey, ex-*vali* d'Angora. Elle entreprend de recueillir des éléments et des témoignages en concentrant plus particulièrement ses investigations sur les fonctionnaires de l'État impliqués dans les crimes commis contre les populations arméniennes. En trois mois, elle instruit cent trente dossiers d'instruction, qu'elle transmet progressivement à la cour martiale.

*** (Dadrian, 1994 :507; Akçam, 1999 :445-446).

24 novembre au 21 décembre 1918 : La Cinquième commission du Parlement ottoman, chargée d'enquêter sur les crimes commis durant la guerre, auditionne les membres du Comité central jeune-turc et des cabinets ministériels encore présents à Constantinople.

*** (Kévorkian, 2006 :890).

8 janvier 1919 : Une cour martiale extraordinaire a été définitivement formée par décret signé du sultan afin de juger plusieurs catégories de criminels : 1) Les véritables instigateurs des crimes contre les Arméniens ; 2) Ceux qui ont travaillé dans l'ombre de ces responsables principaux, comme les membres influents du Comité central d'Union et Progrès ; 3) Les membres des organisations secrètes, comme l'Organisation spéciale, ainsi que les militaires de haut rang et les criminels extraits des prisons ; 4) Les députés qui n'ont pas protesté et ont acquiescé aux crimes commis ; 5) Les publicistes qui ont applaudi

et encouragé ces crimes, excité l'opinion publique par des articles mensongers et provocateurs ; 6) Ceux qui se sont enrichis en profitant de ces crimes ; 7) Les pacha et de bey qui ont encadré ces crimes.

*** (Dadrian, 1994 :508-509; Kévorkian, 2006 :905).

29 janvier 1919 : Le Dr Resid, vali de Dyarbekir et Ismail Canbolat, préfet d'Istanbul, sont arrêtés.

*** (La Renaissance, n° 57, 5 février 1919; Kévorkian, 2006 :882)

3 février 1919, Paris : La commission des Responsabilités des auteurs de la guerre et sanctions, créée par la conférence des préliminaires de Paix, tient sa première séance de travail. Elle a vocation à présenter des propositions pour les « cas non compris dans les dispositions réglementaires », dépassant les crimes de guerre codifiés jusqu'alors.

*** (Kévorkian, 2006 :936-937).

5 février au 8 avril 1919 : Le procès des massacreurs de Yozgat se tient devant la cour martiale de Constantinople. Celle-ci condamne à mort le kaïmakam Kemal bey et à quinze ans de travaux forcés le commandant de gendarmerie Tevfik bey.

*** (T.V. n° 3617, 7 août 1919).

4 mars au 10 octobre 1919 : Damad Ferid pacha préside un conseil des ministres libéral.

5 mars 1919 : La commission des Responsabilités de la conférence des préliminaires de Paix remet ses conclusions. Dans son point trois, elle définit les « Actes qui constituent des violations des lois et coutumes de la guerre », en se référant aux normes préalablement établies dans la section IV E, de la convention de La Haye (1907) : terrorisme systématique ; meurtres et massacres (article 46) ; torture (article 46) ; emploi de civils comme boucliers (article 46) ; [atteinte à l']honneur des femmes (article 46) ; confiscation de la propriété privée (article 53) ; pillage ; peines collectives, y compris l'arrestation et l'exécution des otages (article 50) ; contribution sans ordres écrits, sans reçus ou base légale (article 51) ; réquisitions entraînant une part à prendre dans des opérations militaires (article 52) ; saisies des biens appartenant aux communes et aux établissements d'instruction et de charité (article 56) ; destruction arbitraire de biens publics ou privés ; déportation et travail forcé (article 46) ; exécutions de civils sur fausses allégations de crimes de guerre. Pour punir ces forfaits, le rapport préconise, dans sa résolution, la formation d'un « Haut-Tribunal ».

** (Kévorkian, 2006 :937-938).

10 mars 1919 : La police ottomane procède à l'arrestation de Said Halim, Hayri bey, ex-seyh ul-Islam, Musa Kâzım, seyh ul-Islam, Rifât bey, ex-ministre des Finances, Halil bey [Mentese], ex-ministre des Affaires étrangères, Ahmed Sükrü bey, ex-ministre de l'Instruction publique, Ahmed Nesimi bey, ex-ministre des Affaires étrangères, Ibrahim bey, ex-ministre de la Justice, Ismail Mustak bey, secrétaire général du Sénat, Habib bey, député de Bolu, Ali Münif, ex-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Hilmi bey, député d'Angora, Ahmed Emin bey, député d'Istanbul, rédacteur en chef de Vakıt, Celal Nuri bey, rédacteur en chef de Atti, Osman bey, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Fethi bey [Okyar], ex-ministre des Affaires étrangères, président du Teceddüd, Salah Cimcöz, ex-député, Fuad bey, directeur du Téléphone, Sabancali Ismail Hakkı, éditeur de l'Istiklal, Izzet bey, membre du CUP, Hoca Hasan Fehmi, député de Sinope, Mustafa Resad bey, directeur de la section politique de la Police ottomane.

*** (La Renaissance, n° 85, 11 mars 1919; Kévorkian, 2006 :882).

20 mars 1919 : Arrestation d'Ahmed Agaoglu, membre du Comité central de l'Ittihad.

*** (La Renaissance, n° 94, 21 mars 1919 : Kévorkian, 2006 :882).

27 mars 1919 : Arrestation de Cevad bey, commandant militaire de Constantinople, Yusuf Ziya bey, membre du Comité central jeune-turc, et de Necati bey.

*** (La Renaissance, n° 100, 28 mars 1919; Kévorkian, 2006 :882).

17 avril 1919 : Arrestation de Midhat Sükrü bey, secrétaire général du CUP, Kuçuk Talât bey et Ziya Gökalp, membres du Comité central ittihadiste.

*** (La Renaissance, n° 118, 18 avril 1919; Kévorkian, 2006 :882).

27 avril 1919 : Le procès des membres du conseil des ministres et du Comité central de l'İttihad s'ouvre devant la cour martiale extraordinaire d'Istanbul. Celle-ci juge : Halil [Mentese] (ex-président du Parlement et ex-ministre des Affaires étrangères, membre du Comité central), Midhat Sükrü (secrétaire général du Comité central), Ziya Gökalp (recteur de l'Université d'Istanbul, membre du bureau du Comité central), Kara Kemal (ex-ministre du Ravitaillement, membre du bureau du Comité central), Yusuf Rıza (membre du bureau du Comité central, chef de l'O.S. dans la région de Trébizonde), Said Halim (ex-grand vizir, membre du Comité central), Ahmed Sükrü (ex-ministre de l'éducation, membre du Comité central), Giritli Ahmed Nesimi [Sayman] (ex-ministre des Affaires étrangères, membre du Comité central), Atif bey (délégué du CUP, puis vali d'Angora et de Kastamonu, membre du Comité central), Ahmed Cevad bey (commandant militaire de la capitale), Ibrahim bey (ex-ministre de la Justice, alors président du Conseil d'état), Küçük Talât bey (membre du Comité central) 478. A ce groupe ont été adjoints ultérieurement, le 3 juin, Hayri effendi (ex-seyh ul-Islam, membre du Comité central), Musa Kâzım (ex-seyh ul-Islam, membre du Comité central), Mustafa Xerif bey (ex-ministre du Commerce et de l'Agriculture, membre du Comité central), ainsi que Ismail Canbolat (directeur général de la Sécurité, cadre du CUP), Abbas Halim pacha (ministre des Travaux publics, frère de Said Halim), Ali Münif bey (ex-secrétaire d'état à l'Intérieur), Hüseyin Hasim (ministre des Postes et Télégraphes) et Rifat bey (président du Sénat), en l'absence des principaux inculpés.

*** (T.V. n° 3571, 11 juin 1919, p. 127).

4 au 17 mai 1919 : Sept audiences sont consacrées au procès de six membres du Comité central de l'İttihad, Midhat Sükrü, Ziya Gökalp, Ahmed Cevad, Küçük Talât, Yusuf Rıza et Atif bey, encore présents dans la capitale.

*** (T.V. n° 3543, 12 mai 1919, p. 15-31, n° 3547, 15 mai 1919, p. 33-36, etc.; Kévorkian, 2006 :961-963).

22 mai 1919 : 41 inculpés jeunes-turcs sont libérés par la cour martiale de Constantinople.

** (Kévorkian, 2006 :945).

28 mai 1919 : Les autorités britanniques décident de prendre le contrôle des cadres jeunes-turcs encore internés dans la prison de la cour martiale de Constantinople. Elles les embarquent sur un navire de guerre et les emprisonnent à Malte.

** (Kévorkian, 2006 :945).

5 juillet 1919 : La cour martiale de Constantinople délivre un verdict qui vise uniquement les inculpés du procès des ministres jeunes-turcs. Elle condamne à mort par contumace : Talât, Enver, Cemal et le Dr Nâzım ; à quinze ans de travaux forcés Cavid, Mustafa Serif et Musa Kâzım.

*** (T.V. n° 3604, 5 août 1919, p. 217-220).

21 janvier 1920 : Une « Loi de restauration des propriétés arméniennes », comprenant trente-trois articles, est adoptée par le Parlement ottoman, mais ne sera jamais appliquée.

*** (T.V. n° 3747, 25 janvier 1920, p. 6, col. 1 et 2).

Printemps 1920 : Les services sociaux du Patriarcat arménien de Constantinople estiment que 6 000 femmes et enfants sont encore captifs dans les régions de Constantinople, Ismit, Bursa et Eskisehir, 2 000 à Karahisar, 1 500 dans le district de Bolu, 3 000 à Konya, 500 à Kastamonu, 2 000 à Trébizonde, 3 500 à Sivas, autant à Kayseri, 3 000 à Erzerum, 25 000 à Diyarbakir-Mardin, 3 000 à Harpout et 5 000 dans les vilayet de Bitlis et Van.

*** (Kévorkian, 2006 :929).

15 mars 1921, Berlin : L'ancien grand vizir Mehmed Talât, réfugié en Allemagne depuis novembre 1918, est assassiné par un militant arménien, Soghomon Tehlerian.

17 avril 1922, Berlin : Bahaeddin Sakir et Cemal Azmi sont abattus en pleine rue par deux militants arméniens.

25 juillet 1922, Tiflis (Géorgie) : Ahmed Cemal est assassiné par un militant arménien.

Bibliographie*

A. Mil [= Arif Cemil], Umumi Harpte Teskilât-ı Mahsusa [L'Organisation spéciale dans la guerre générale], in Vakit, du 2 novembre 1933 au 7 février 1934.

Agouni, Sébouh, 1921, Million me Hayerou Tcharti Badmoutiune [Histoire du massacre d'un million d'Arméniens], Constantinople.

Akçam, Taner, 1996, *Armenien und der Völkermord*, Hamburg.

Akçam, Taner, 2004, *From Empire to Republic. Turkish Nationalism-The Armenian Genocide*, Londres-New York.

Andonian, Aram, 1925, *Jamanagagrakan Nuter* [Notes chronologiques, 1914-1916], rédigé en 1925, Bibliothèque Nubar, ms. 17 et 18, PJ 1-3.

Aramiants, Hmayag, 1918-1919, *Veradzounuti Ergounke* [La cruelle douleur de la Renaissance], I, Constantinople, 1918, 64 p. ; idem, *Tebi Gakharan* [Vers le gibet], II, Constantinople 1918, 48 p. ; idem, *Angakh Hayastan* [Arménie indépendante], III, Constantinople 1919, 48 p.

Armalto, Ishaq, 1970, *Al-Gosara fi nakabat annasara* [Les Calamités des chrétiens], Beyrouth 1970 (reprint de l'édition anonyme de 1919).

Astourian, Stepan, 1990, « The Armenian Genocide : An Interpretation », *The History Teacher*, 23/2 (février 1990).

Atkinson, Tacy, 2000, « The German, the Turk and the Devil Made a Triple alliance » : Harpoot Diaries, 1908-1917, Princeton.

A-To [Hovhannès Ter Martirossian], 1917, *Medz Tepkèrè Vasbouraganoum* [Les grands événements au Vasbouragan, 1914-1915], Erevan.

Autheman, André, 1996, *Banque impériale ottomane*, Paris.

Barby, Henri, 1917, *Au Pays de l'épouvante*, Paris.

Barton, James L., 1998, "Turkish Atrocities". Statements of American Missionaries on the Destruction of Christian Communities in Ottoman Turkey, 1915-1917, Ann Arbor.

Dadrian, Vahakn, 1993, « The Role of the Special Organization in the Armenian Genocide during the First World War », in *Minorities in Wartime*, P. Panayi (éd.), Oxford.

Davis, Leslie A., 1994, *La Province de la mort : archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915)*, trad. française, Bruxelles.

Der Yéghiayan, Zaven, 1947, *Mémoires patriarcales*, Le Caire.

Dündar, Fuat, 2006, *L'Ingénierie ethnique du régime jeune-turc*, thèse de l'EHESS, Paris.

Faiez el-Ghocein, 1965, *Les Massacres en Arménie*, traduit de l'arabe par A. El-G, (2^e éd.), Beyrouth.

Gidour, Arsèn (éd.), 1962, *Patmoutiun S. D. Hntchakian Gousagtsoutian* [Histoire du parti Social Démocrate Hentchak], I, Beyrouth.

Golnazarian-Nichanian, Magdalena, 2002, *Les Arméniens d'Azerbaïdjan : histoire locale et enjeux régionaux, 1828-1918*, thèse de doctorat, Université Paris III.

Knapp, Grace H., 2002), *The Tragedy of Bitlis*, Londres (2^e éd.)

Hovannisian, Richard, 1967, *Armenia on the Road to Independence, 1918*, Berkeley-Los Angeles-Londres.

Jacobsen, Maria, 2001, *Diary of a Danish Missionary, Harpoot, 1907-1919*, éd. Ara Sarafian, Princeton-Londres.

Kaiser, Hilmar, 2002, « "A Scene from the Inferno", The Armenians of Erzerum and the Genocide, 1915-1916 », in H.-L. Kieser et D. J. Schaller (éd.), *Der Völkermord an den Armeniern und die Shoah*, Zürich.

Kapigian, Garabed, 1924, *Eghernabadoum Pokoun Hayots ev norin medzi mayrakaghaki Sebastio* [Histoire de l'holocauste de l'Arménie Mineure et de sa grande capitale, Sivas], Boston.

Karsh, Efraim, & Karsh, Inari, 2001, *Empires of the Sand, The Struggle for Mastery in the Middle East, 1789-1923*, Cambridge.

Kévorkian, Raymond H., 1999, *La Cilicie (1909-1921), des massacres d'Adana au mandat français*, Paris, RHAC III.

Kévorkian, Raymond H., 2006, *Le Génocide des Arméniens*, Paris.

Kieser, Hans-Lukas, 2002, « Dr Mehmed Reshid (1873-1919) : A Political Doctor », in H.-L. Kieser et D. J. Schaller (éd.), *Der Völkermord an den Armeniern und die Shoah*, Zürich, p. 245-280.

Krieger, 1980, *Yozgati Hayasbanoutian vaverakragan batmoutiune* [Histoire documentée du massacre des Arméniens de Yozgat], New York.

Kutay, Cemal, 1962, *Birinci Dünya Harbinde Teskilât-ı Mahsusa ve Heyber'de Türk Cengi*, Istanbul.

La vérité sur le mouvement révolutionnaire arménien et les mesures gouvernementales, Constantinople 1916.

Lepsius, Johannès (éd.), 1986, *Archives du génocide des Arméniens*, Paris.

Lepsius, Johannès, 1919, *Rapport secret sur les massacres d'Arménie*, Paris.

Nogales, Rafaël de, 1926, *Four Years Beneath the Crescent*, trad. Muna Lee, Londres.
Osmanlı Belgelerinde Ermeniler (1915-1920), 1995, T.C. Basbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü, Osmanlı Arşivi Daire Başkanlığı, 1995, *Armenians in Ottoman Documents (1915-1920)*, n° 25, Ankara.

Piranian, Nazareth, 1937, *Kharperti Egherne* [L'Holocauste de Kharpert], Boston.

Rhétoré, Jacques, *Les chrétiens aux bêtes*, ms. conservé à la Bibliothèque Nubar.

Riggs, Henry H., 1997, *Days of Tragedy in Armenia, Personal Experiences in Harpoot, 1915-1917*, Ann Arbor.

Simon, Hyacinthe, s. d., *Mardine, la ville héroïque. Autel et tombeau de l'Arménie durant les massacres de 1915*, Jounieh, s. d.

Takvim-i Vakayi, n° 3540, du 5 mai 1919, p. 5.

Takvim-i Vakayi, n° 3771, 13 janvier 1920, p. 48-49.

Ternon, Yves, 2002, *Mardin 1915*, numéro spécial de la Revue d'Histoire Arménienne Contemporaine, IV.

Trumpener, Ulrich, 1967, *Germany and Ottoman Empire, 1914-1918*, Princeton.

Turfan, Naim, 2000, *Rise of the Young Turks, Politics, the Military and Ottoman Collapse*, Londres-New York.

Ussher, Clarence D., 2002, *An American Physician in Turkey*, Londres.

Weber, Frank G., 1970, *Eagles on the Crescent : Germany, Austria and the Diplomacy of the Turkish Alliance, 1914-1918*, Ithaca et Londres.

Zürcher, Erik J., 2002, « Ottoman Labour Battalions in World War I », in H.-L. Kieser et D. J. Schaller (éd.), *Der Völkermord an den Armeniern und die Shoah*, Zürich.

Zürcher, Erik J., 1998, *Turkey, a Modern History*, Londres-New York.

* Les sources d'archives qui permettent de documenter certaines parties de cette chronologie ne sont pas répertoriées ici. On peut les consulter en se référant à l'auteur mentionné.

Lexique

Çete : irrégulier (membre d'un groupe paramilitaire).

Vilayet : province.

Sancak : département.

Kaza : canton.

Abréviations

CUP = Comité Union et Progrès.

T.V. = Takvim-i Vakayi

O.S. = Organisation spéciale ou Teskilât-ı Mahsusa